

Ouverture de la première session du 21e Parlement canadien cet après-midi

Nombre record de députés

Ottawa, 15 (C.P.). — La première session du 21e Parlement canadien s'ouvrira à trois heures, cet après-midi, avec un nombre record de députés dans l'histoire du Canada. L'augmentation de la représentation est due à l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération le 31 mars dernier et à la redistribution de la carte électorale effectuée en 1947. Cette redistribution n'est entrée en vigueur qu'aux élections générales du 27 juin dernier.

Les libéraux, qui ont obtenu une majorité écrasante lors des dernières élections, devront siéger à droite et à gauche. En effet, 50 d'entre eux occuperont les premières banquettes de l'opposition. Il y a maintenant 274 sièges aux Communes, mais à l'ouverture de la session l'on ne comptera que 262 députés à cause des vacances qui seront remplies lors des élections complémentaires du 24 octobre prochain.

Les libéraux occuperont 186 sièges; les progressistes-conservateurs, 40; la C.C.F., 13; le Crédit social, 10; les indépendants, quatre; et il y a un libéral indépendant.

Au Sénat, la représentation est ainsi répartie: libéraux, 78; progressistes-conservateurs, 15; il y a 10 sièges vacants.

C'est avec une grande impatience que l'on attend la lecture du discours du trône par le gouverneur général, qui marquera l'ouverture de la session. Ce discours, dont tous les termes ont été gardés secrets, indiquera la politique que le gouvernement entend suivre au cours de la prochaine session.

Ces vols dans les automobiles!

Le juge C.-E. Guérin a servi une sentence de toute verdure, ce matin, à un de ces "jeunes paresseux" qui s'amusent à voler dans les automobiles.

Le prévenu est un petit jeune homme d'apparence malade. Tout le contraire du plaignant, qui est un gros rougeaud, l'air bon enfant. Ce dernier explique au juge qu'il n'a pas directement porté plainte. Mais, en poursuivant le jeune homme tout simplement pour lui faire des remontrances, il a rencontré un constable qui, lui, a rejoint le petit jeune homme et l'a amené au poste.

L'avocat de la défense plaide qu'il ne s'agit que d'une "niaiserie". Et c'est là que le juge expose:

"Non, je ne laisserai pas passer ça! Il n'y a plus moyen de sortir en automobile, maintenant. On peut toujours laisser la maison en la faisant garder par quelqu'un. Mais il faudrait avoir un chauffeur pour sortir en voiture. Si je prends jamais un la main dans le sac, moi, je vais le "chauffer" comme il faut."

Le petit jeune homme est un récidiviste et le juge ne manque pas de le souligner. Puis il lui demande:

"Quel est votre métier?"
— Imprimeur.
— Eh bien! imprimez, et laissez l'automobile!"

Le juge Guérin termine en recommandant aux constables de lui amener le jeune homme si jamais il est repris. Cautionnement de \$900 ou dépôt de \$100.

On trouve un noyé dans le St-Laurent

On a trouvé, ce matin, dans le Saint-Laurent, près de l'écluse no 4, à Côte-Saint-Paul, le cadavre d'un homme dont on ne connaît pas encore l'identité.

La police précise qu'il s'agit d'un individu de 35 à 40 ans, aux cheveux noirs et pesant quelque 175 livres. Il semble être noyé depuis un ou deux jours.

Lorsqu'on a sorti le corps de l'eau, il n'avait pour tout vêtement qu'un soulier au pied droit. Le pied gauche avait été arraché. De plus, la tête a été fendue en deux et le bassin est fracturé.

LE DEVOIR tiendra après-demain une enquête auprès de ses lecteurs.
Préparez-vous à répondre: vous nous rendrez service.

M. Schuman craint, plus que tout, le danger communiste en Extrême-Orient

C'est ce qu'il confie en allant retrouver MM. Acheson et Bevin — Le cas des satellites balkaniques — La prochaine assemblée du Conseil de l'Atlantique

Washington, 15 (A.P.). — A son arrivée à New-York hier soir, le ministre français des Affaires Étrangères, M. Robert Schuman, a confié que les récents succès militaires des communistes en Extrême-Orient et particulièrement en Chine lui paraissent fort inquiétants pour son pays comme pour le reste du monde. "Il est nécessaire, a-t-il ajouté, de trouver le plus tôt possible une défense contre ce danger".

M. Schuman devait rejoindre aujourd'hui à Washington ses collègues des États-Unis et de Grande-Bretagne, MM. Dean Acheson et Ernest Bevin, qui agrandiront pour lui faire place le cercle de leurs présents entretiens sur la politique à suivre dans l'actuelle "guerre froide". En plus de s'entendre sur divers points de détail de cette politique, les trois diplomates chercheront probablement à s'entendre pour former un front parfaitement uni à la prochaine session des Nations-Unies, quand il s'agira d'affronter la Russie.

On peut en particulier s'attendre à un sérieux abordage quand il sera question du respect des Droits de l'Homme par les satellites balkaniques de Moscou.

M. Acheson a en effet laissé savoir hier qu'il lancera un appel contre la Bulgarie, la Roumanie et la Hongrie pour n'avoir jusqu'ici voulu tenir compte d'aucune des recommandations de l'Ouest.

Accompagné du ministre français des Finances Maurice Petsche, M. Schuman devait d'abord ce matin rencontrer l'administrateur du Plan Marshall, M. Paul Hoffman, et l'ambassadeur spécial du Plan, M. Averell Harriman. Demain, M. Schuman fera une brève visite au Canada et reviendra à Washington à temps pour l'ouverture de la première session du nouveau conseil de l'Atlantique.

De son côté, M. Acheson a déjà commencé de s'entretenir avec les autres membres de ce conseil; et le premier visiteur qu'il a reçu hier à ce titre est son collègue italien, le comte Carlo Sforza. Il a été question entre eux, au passage, de l'épineux problème des colonies de l'Italie en Afrique. Mais le panorama des discussions que M. Acheson doit avoir avec les membres du conseil du pacte de l'Atlantique embrasse aussi bien le cas de la Yougoslavie que celui de la Chine.

Une jeune fille est enlevée, puis libérée en Ontario

Mlle Betty Liddell, 2148, Roberval, a rapporté à la police municipale que, mardi matin, vers 6 h. 20, tandis qu'elle allait à son travail, et qu'elle passait au coin des rues Roberval et de l'Eglise, trois jeunes gens d'environ vingt ans, et une jeune fille d'environ seize ans, l'ont forcée de monter dans une automobile Studebaker, portant une licence de l'Ontario.

Les ravisseurs de cette jeune fille ne l'ont en liberté que vers les 11 h. du soir, le même jour, quelque part en Ontario. Mlle Liddell est revenue chez elle à 3 h. 30 mercredi après-midi, en voyageant sur le pouce. Elle précise qu'on lui a volé une bague sertie de diamants, valant \$137, ainsi que divers autres objets valant \$7.

COMITE DU CODE DU BATIMENT

MM. Ignace Brouillette, ingénieur directeur de l'Ecole polytechnique; Ernest Cormier, architecte, et Edward Page, entrepreneur, ont été nommés membres du comité consultatif que prévoit le nouveau code du bâtiment. Leur mandat est de trois années.



POUR BIEN NOURRIR NOS DEPUTES: L'appétit de nos représentants à la Chambre des Communes augmente ordinairement avec la chaleur des débats. C'est pourquoi l'acheteur du restaurant du Parlement, M. R. Bélanger doit s'y prendre à l'avance pour voir à ce que rien ne manque. Le boucher Paul Meincke voit pour sa part à la préparation des repas. (Photo C.P.)

Les E.-U. espèrent conserver leurs droits à Gander

Washington, 15 (C. P.). — Un porte-parole de la Commission de l'aviation civile a déclaré hier qu'il espérait que le Canada ne supprimerait pas les droits d'atterrissage des compagnies d'aviation américaines à l'aéroport de Gander, à Terre-Neuve.

Ces droits, accordés par le Canada quand Terre-Neuve est devenue la 10e province de la Confédération, expirent le 30 septembre.

M. J. P. Baldwin, président de la Commission canadienne du transport aérien, a déclaré à Ottawa la semaine dernière que le Dominion songerait à supprimer ces droits si le gouvernement américain tardait encore à mettre en vigueur l'accord aérien canado-américain.

"Nous n'avons reçu aucun avis du Canada, a dit M. P. W. Cherington, assistant de M. Joseph J. O'Connell, président de la Commission de l'aviation. Mais nous espérons évidemment qu'on ne supprimera pas les droits".

Les typos de Chicago cessent une grève vieille de 22 mois

Chicago, 15 (A.P.). — Les typos des 5 plus grands journaux de Chicago viennent de conclure entente avec ces quotidiens, mettant ainsi fin à une grève en cours depuis 22 mois. L'accord a été signé à une réunion tenue sans tapage par les directeurs de ces journaux et les chefs de l'union des typos, une filiale de la F.A.T.; il reste à en faire ratifier les termes par l'assemblée générale des 1.500 grévistes, dimanche. L'entente négociée par la section locale a déjà reçu l'approbation de la direction nationale de l'union. Elle vaut aux typos une augmentation de salaire de \$10 par semaine. Au dire d'un des chefs de la section, Frank Semanara, ce sont là les meilleurs termes que les employés pouvaient obtenir sous le présent régime de la loi ouvrière Taft-Hartley. Au moment du début de la grève, en novembre 1947, les patrons avaient rejeté les réclamations des typos sous prétexte que ceux-ci exigeaient l'atelier fermé en contrebande formelle avec la loi Taft-Hartley. L'union demandait alors une hausse de \$15 pour chacun de ses membres.

La grève des typos de Chicago n'avait pas été remarquée seulement par sa durée mais aussi par le fait que les journaux ainsi frappés avaient trouvé moyen de continuer à paraître, sans manquer un seul jour de publication, grâce à un nouveau procédé d'impression. Au lieu de faire taper la copie des rédacteurs par les typos sur des linotypes, on l'avait remise à des jeunes filles qui la retranscrivaient sur des claviers spéciaux à alignement automatique. Les colonnes de texte ainsi "composées" étaient ensuite disposées les unes à côté des autres, comme dans la mise en page ordinaire des caractères de plomb; puis l'ensemble était reproduit par photographie.

Le conseil de Ville Saint-Michel avait adopté une résolution interdisant l'usage de la dynamite dans les carrières de la municipalité, et cela entre 7 h. du soir et 7 h. du matin. A sa réunion d'hier, la commission métropolitaine a ratifié d'emblée cette décision, de nature à faire plaisir à tous les citoyens de cette municipalité de la banlieue dont les coups de dynamite nocturnes troublaient continuellement le sommeil.

Devant le tribunal d'arbitrage, une compagnie plaide incapacité de payer

(Par Gérard Pelletier)

La plus importante des compagnies d'amiante de Thetford a plaidé, hier soir, incapacité de payer les augmentations demandées par le syndicat. La preuve des compagnies, devant le tribunal d'arbitrage sur le problème de l'amiante, s'est engagée ainsi dans un dédale de chiffres et de calculs où il était difficile de suivre le témoin, M. A. L. Penhale, président de l'Asbestos Corporation, de Thetford.

Vers la fin de la matinée, un premier chiffre avait été cité par le gérant général, M. Geo. Jenkins, comme quoi la compagnie avait dépensé une somme globale de \$562.000 dollars pour l'élimination de la poussière. En contre-interrogatoire, Me Pigeon, procureur des syndicats, a fait préciser au témoin que les appareils ainsi installés recueillaient une certaine quantité de poussière d'amiante vendue sur le marché.

Le tribunal a appris de cette façon que le moulin King, grâce à des filtres installés au coût de \$190.000 dollars récupérât chaque jour un total de 120 tonnes de poussière, dont 60 tonnes ont une valeur commerciale et se vendent au prix de \$28 la tonne. Quant à M. Penhale, il a exposé, en réponse aux questions du procureur de l'Asbestos Corporation, Me John Duquet, la preuve financière de la compagnie.

Séances ajournées au 22 septembre

Les raisons du refus

Il ressort de ce témoignage, et des quelque 55 pièces versées au dossier, que les compagnies appuient leur refus de payer sur les trois arguments suivants:

1. Les augmentations de salaires consenties depuis dix ans compenseraient abondamment l'augmentation du coût de la vie. D'après les documents produits, l'indice du coût de la vie du gouvernement fédéral n'aurait augmenté que de 60,5%, de juin 1939 à juin 1949, tandis que les salaires des ouvriers de l'amiante augmentaient dans les proportions suivantes: salaire de base, 112%; salaire moyen: 119,3%.

2. Le coût total des augmentations demandées par le syndicat annulerait, si l'Asbestos Corporation payait ces augmentations, la somme des profits nets de la compagnie pour 1948. La compagnie estime en effet ce coût à plus d'un million de dollars.

3. La compagnie serait incapable d'augmenter le prix de l'amiante sans exposer ce produit à la concurrence des substituts et des autres pays producteurs d'amiante.

Heure d'été jusqu'en novembre à Toronto

(Par la Canadian Press)

L'heure d'été se prolongera cette année jusqu'au 27 novembre à Toronto, et cela afin d'économiser l'énergie électrique. Antérieurement, la période de l'heure avancée dans cette dernière ville se terminait à la fin de septembre.

Ottawa, Hamilton et Oshawa conserveront aussi l'heure d'été jusqu'au 27 novembre.

Cependant, dans la province de Québec, les villes de Montréal, de Québec, de Sherbrooke et de Granby retourneront à l'heure solaire le 30 octobre. Ailleurs, l'heure d'été se terminera le 25 septembre.

LE BOARD OF TRADE DE TORONTO A L'HOTEL DE VILLE

Ce soir, à l'hôtel de ville, de 6.30 h. à 7.30 h., le maire Houde recevra les membres du Board of Trade de Toronto. Les conseillers municipaux montréalais, ainsi que des représentants du Board of Trade et de la Chambre de commerce de Montréal ont été invités à la réception.

Importante saisie de narcotiques à Montréal

Sept provinces disculいた de nouveau de l'aide fédérale à l'éducation

Fredericton, 15 (C. P.). — Les ministres de l'éducation de sept provinces se sont réunis, hier, pour discuter le pour et le contre d'une demande d'aide au gouvernement fédéral.

Les ministres se réuniront de nouveau aussi tôt que possible. James Brittain, ministre de l'éducation au Nouveau-Brunswick, a dit que la question d'une aide fédérale à l'éducation avait été étudiée avec beaucoup de soin et d'objectivité. Les ministres ont également étudié le problème du recrutement des instituteurs. Ils n'ont pas trouvé de solution pratique pour accélérer ce recrutement.

On a constaté que la population s'intéressait de plus en plus à l'éducation. Un volumineux rapport de 137 pages étudiant tous les problèmes de la profession de l'enseignement a été soumis aux délégués de l'Association canadienne de l'éducation qui l'ont accepté.

Le rapport passé en revue toutes les difficultés que rencontrent les instituteurs dans leur enseignement et présente quelques suggestions pour réduire ces difficultés. On recommande par exemple, de meilleurs salaires et de meilleures conditions d'habitation pour les instituteurs ruraux. Le rapport est le résultat d'une étude de deux ans faite par le Dr LaZerte et ses collègues sur les causes de diminution dans le recrutement du personnel enseignant.

Démision d'un chef du parti conservateur

Ottawa, 15 (C.P.). — M. R. A. (Dick) Bell, directeur national du parti progressiste-conservateur, a démissionné hier pour retourner à la pratique du droit. M. Bell occupait ce poste depuis six ans et demi. Il deviendra membre de l'étude Quain, Bell, Carreau, Giles et Gillies, d'Ottawa.

M. Bell a fait parvenir sa démission au leader national du parti, M. George Drew, le 30 août dernier. Dans sa lettre de démission il dit: "Durant les onze dernières années j'ai donné tout mon temps au parti".

A plusieurs reprises depuis 1945, écrit M. Bell, j'ai fait part de mon intention à M. John Bracken et à M. Drew de me dégarer de mes responsabilités pour retourner à la pratique de ma profession, mais chaque fois je me suis laissé persuader du contraire."

Le nouvel ambassadeur de France se dit honoré de sa nomination

M. Guérin s'embarquera demain, le 16, sur "L'Ile-de-France" — Vieille amitié personnelle avec le général Vanier

Paris, 15 (Reuter). — Le nouvel ambassadeur de France au Canada, M. Hubert Guérin, s'embarquera demain, 16 du mois courant, sur le paquebot "Ile-de-France". Avant de prendre le train pour le Havre, il a confié à un reporter parisien son plaisir d'avoir à se rendre en un pays que de si nombreux liens rattachent au sien. "Ces liens, ajoute-t-il, remontent à une période de notre passé qui nous reste fort chère et ils ont été encore renforcés par les tragiques événements que nous avons vécus ensemble depuis 1914. France et Canada trouvent le motif de leur union dans un idéal et des valeurs spirituelles communes qu'ils ont également à cœur de défendre. C'est donc pour moi un privilège d'être appelé à représenter mon pays là-bas."

Agé de 53 ans, M. Guérin est né à Lunéville, en Lorraine; il a servi durant la première guerre mondiale comme lieutenant; il y a été blessé et décoré de la Légion d'honneur à titre militaire. Revenu à l'Université de Nancy pour y compléter ses études en lettres et en droit, il a abordé la carrière diplomatique en 1920 comme attaché à l'ambassade de Washington.

Père d'un garçon de 14 ans et d'une fille de 8 ans, le nouvel ambassadeur possède en son épouse une compagne qui partage ses soucis professionnels et son enthousiasme pour la musique et la littérature, les deux passe-temps de M. Guérin.

Après avoir occupé divers postes à l'étranger entre les deux guerres, il était devenu ministre en Finlande, mais démissionna de ce poste en 1942 pour ne pas obéir plus longtemps au gouvernement de Vichy. L'année suivante, il devenait directeur politique au commissariat des Affaires étrangères dans le gouvernement provisoire de la France Libre, à Alger. C'est à cet endroit qu'il a lié amitié avec le diplomate canadien qui est maintenant son pendant en France, le major général Georges Vanier. Le général Vanier était en effet alors notre représentant auprès du gouvernement de Vichy.

Ouverture de la Cour d'appel

La Cour d'appel a repris ses sessions ce matin sous la présidence du juge en chef, l'hon. Séverin Lévesque.

L'ouverture de la Cour a été précédée de l'assommoir d'un nouveau juge, l'hon. Ernest Bertrand, qui succède à l'hon. juge Errol MacDougal, décédé.

Le juge en chef et le bâtonnier général, Me Philippe Brail, ont fait l'éloge et rappelé les carrières successives des juges MacDougal et Bertrand.

La cérémonie était rehaussée par la présence de lord Morton, juge des appels en Grande-Bretagne.

En prévision d'un métré

La compagnie à laquelle l'administration municipale a confié le sondage du sous-sol montréalais en vue de la construction éventuelle d'un métré utilise maintenant deux machines.

Une pratique des forages, rue Sainte-Catherine et l'autre, rue De Montigny. Ces sondages se feront entre la rue Delormier et la rue Atwater.

Trente-deux onces d'héroïne contenues dans 15,000 capsules

La police fédérale a effectué une très importante saisie de narcotiques dans la région de Montréal. Il s'agit de 32 onces d'héroïne, divisées en 15,000 capsules et valant \$80.000.

Deux Montréalais ont été arrêtés et seront accusés cet après-midi, en cour criminelle, de possession illégale de narcotiques.

Il s'agit d'Arthur Taillefer et de Michel Sisco.

Les arrestations et la saisie de ces drogues ont eu lieu hier après-midi. On a trouvé l'héroïne dans une case de voyageur à la gare Windsor. Elle avait été déposée à cet endroit par les rois de la pègre montréalaise, qui avait également laissé dans une case de la gare centrale de faux paquets d'héroïne.

Les progressistes-conservateurs auront au moins un candidat aux élections du 24 octobre prochain

M. George Drew, chef du parti progressiste-conservateur, a déclaré hier à Ottawa que son parti présenterait certainement un candidat à l'élection complémentaire du 24 octobre, dans le comté de Toronto-Greenwood. Ce siège est devenu vacant à la suite de la mort de M. J. E. McMillin, député progressiste-conservateur.

M. Drew a tenu à déclarer qu'il n'avait jamais conseillé à ses supporters d'abandonner les sept autres comtés où il y aura élection le 24 octobre. Il a déclaré cependant que le parti laissait l'initiative de présenter des candidats dans ces comtés aux organisateurs locaux.

A Montréal, l'organisation ne semble avoir encore pris aucune décision définitive.

M. Latraverse sera candidat

M. Wilfrid Latraverse, qui a annoncé, il y a quelques jours, qu'il tenterait de se faire nommer candidat officiel du parti libéral dans Mercier, a nié catégoriquement ce matin la rumeur voulant qu'il se retire s'il n'est pas choisi par le parti.

"Quelle que soit l'attitude du parti libéral à mon égard, a déclaré M. Latraverse, je briguerais les suffrages le 24 octobre prochain".

M. Latraverse dit avoir l'appui de M. Joseph Jean, député sortant de charge, et de plusieurs députés des environs.

Un communiste dans Laurier

Le parti ouvrier-progressiste (communiste) a annoncé hier qu'il a pris la décision de présenter des candidats dans les comtés de Montréal-Mercier et de Toronto-Greenwood.

Les grévistes de Québec

Ils en reviennent à leur 1ère demande de .10 l'heure de plus

La Québec Power n'offre que .08 dès maintenant et .07 en rétroactivité

Québec, 15. (D.N.C.). — Alors que les autorités municipales attendent ce matin, la décision de la régie sur leur enquête de faire du transport en commun suivant des taux fixés à l'avance et acceptés par la régie provinciale des transports, les deux parties en cause dans la suspension du service d'autobus de la "Québec Power" demeurent sur leurs positions et éloignent d'autant la fin de la grève des employés de garage de la compagnie.

Suivant une déclaration de l'organisateur de la C.T.C.C., les employés ont retiré leur offre de règlement à \$0.08 de l'heure pour revenir à leur offre originale de \$0.10. De son côté, la compagnie se dit prête à accepter \$0.08 à partir de la signature d'un nouveau contrat, accordant cependant \$0.07 à quant à la rétroactivité jusqu'au 1er février dernier.

Les employés de garage de la Québec Railway Light & Power Co." ont retiré leur offre de compromis hier soir, vers minuit.

Ils ont posé ce geste pour protester contre l'attitude de la compagnie qui refuse d'accorder la rétroactivité pour plus de \$0.07 d'augmentation, ce qui représente pour elle un déboursé total de \$2.000, déclarait hier soir, M. René Harnegnies, directeur de l'organisation pour la C.T.C.C.

Tournoi de golf annuel des notaires

Le tournoi de golf annuel des notaires du district de Montréal aura lieu mercredi après-midi, 21 septembre, au terrain du club Laval sur le Lac, et sera suivi d'un souper, dans le chalet du club, à 6 h. Cette réunion est sous les auspices de l'Association du notariat canadien du district de Montréal.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

FAUT-IL "ETRANGLER" LA C.C.F. ?

par André LAURENDEAU

Le "Chronicle Telegraph" fête ses 185 ans

Il inaugure un nouvel immeuble à Québec —
M. Duplessis est de la fête

Québec, 15 (D.N.C.) — Le premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis, a réhaussé de sa présence, hier après-midi, une fête qui marquait le 185^e anniversaire de la fondation de notre confrère de langue anglaise, le "Quebec Chronicle-Telegraph", au nouveau local de celui-ci, dans la région industrielle de Saint-Malo, à Québec. A cette occasion, le premier ministre a officiellement inauguré le nouvel édifice du "Chronicle" et mis en marche une nouvelle presse sur laquelle sera maintenant imprimé le plus ancien journal d'Amérique du Nord.

A cette occasion, le journal a publié un numéro spécial de quarante pages, dont vingt-quatre sont consacrées à l'histoire du journal et de la Vieille capitale. Près de deux cents invités ont assisté à la fête où le premier ministre, le président de la compagnie Quebec Newspapers, Limited, le major C. G. Dunn, le rédacteur en chef et vice-président, M. Arthur G. Penny, le maire de Québec, M. Lucien Borne; Mgr Joseph-Alfred Chamberland, curé de Jacques-Cartier, ont porté la parole.

Après avoir fait la visite des ateliers de composition et d'impression, le major Dunn a souhaité la bienvenue à M. Duplessis, qui a déclaré que le "Quebec Chronicle" a toutes les raisons de se féliciter de son succès. "Nous célébrons aujourd'hui, dit-il, non seulement l'anniversaire d'un journal, mais aussi la sagacité, la vision, la compréhension, la coopération et le travail de ceux qui le conduisent. Il est aujourd'hui des gens qui manquent de vision. Ils oublient l'indispensable de l'entreprise privée et du capital pour l'avenir de la province. Le gouvernement ne doit pas tout faire et ne le peut pas. S'il intervenait dans toutes les activités, il ne serait plus démocratique et ne servirait plus le peuple. L'entreprise privée est la pierre angulaire de la liberté et nous allons la protéger."

M. Duplessis a déclaré aussi que le gouvernement de Québec traite la minorité de langue anglaise dans la province "avec justice et générosité et que son gouvernement continuera de le faire comme un devoir agréable. Nous sommes bannis par la Providence, dit-il. La province de Québec est une terre de justice, de liberté, de bonne entente et de progrès. Nous ne voulons pas d'étrangers d'esprit, mais nous sommes animés du désir de travailler la main dans la main avec nos compatriotes pour le bien-être de la province et du pays."

Avis de décès

CHOUINARD. — A Montréal, le 13 septembre 1949, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Michel Chouinard, président de la Maison-Michel Chouinard, Ltee, époux d'Emilia Melançon, demeurant à 4700, rue Adam. Les funérailles auront lieu samedi, le 19 courant, à 10 heures, à l'église St-Clément de Vieux-Québec, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Clément de Vieux-Québec où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ACHETEZ VOS
FLURS ICI
La Patrie
Fleuriste
168 est, Ste-Catherine
Livraison partout direct-
ement de notre atelier.
C.H.P.
chaude.
PL. 1786-1787
12 h. 23
12 h. 36
10% d'escompte
aux communautés religieuses.

La session fédérale s'ouvre aujourd'hui

Pour être renseigné d'une façon parfaite et impartiale, ne manquez aucun des comptes rendus de Pierre Vigéant. Suivez les développements de la politique canadienne avec le "Devoir" et vous serez assuré d'une information complète, non déformée par la partialité.

Retenez votre exemplaire à l'avance.

Si, dans votre quartier, vous avez quelque difficulté à vous procurer le "Devoir", entrez en communication avec nous et nous vous trouverons un dépositaire.

APPELEZ au Service du tirage:
BELAIR 3361, local 7

OU

ECRIVEZ au même service,
B.P. 500 Pl. d'Armes, Montréal 1.

Des Montréalais en pèlerinage à Rogersville

Un groupe de pèlerins de la métropole, pour la plupart des Acadiciens membres de la section Abé-Casgrain de la Société de l'Assomption quittera Montréal, vendredi soir, dans un wagon spécial du Canadien National à destination de Rogersville, N.B. Il se rend au sanctuaire de Notre-Dame-de-l'Assomption, élevé par Mgr Marcel-François Richard, prêtre domestique et ancien curé de l'endroit, qui a fondé 14 paroisses dans les provinces maritimes.

Ce sanctuaire a été construit en 1910 à la suite du congrès eucharistique tenu dans la métropole et auquel avaient participé les Acadiciens établis à Montréal. Ils avaient à cette occasion donné une statue de Notre-Dame-de-l'Assomption qu'ils présenteront plus tard à Mgr Richard. Le sanctuaire est aussi connu dans les provinces maritimes comme le monument de Mgr Richard, car il a été son lieu de sépulture.

Le R. P. David, O.S.M. esp., et M. M. Chasson, originaire de Rogersville, accompagneront les pèlerins dans le wagon spécial du Canadien National. Ils rentreront à Montréal lundi matin.

On remarquait parmi quelque 200 invités qui assistaient à la cérémonie, outre les orateurs: l'hon. Onésime Gagnon, trésorier provincial; l'hon. Antoine Rivard, c.r., ministre d'Etat; l'hon. C. D. French, ministre des Mines; l'hon. Horras Delisle, ministre d'Etat; l'hon. Gerald Martineau et Charles Delagrange, conseillers législatifs; l'hon. Albert Sévigny, juge en chef de la Cour supérieure; M. le juge en chef Joseph Bilodeau, de la Cour de magistrat; M. T. H. Dunn, M. Roy Thomson, des journaux Thomson, de Toronto; M. Jos. Matte, député de Québec-Est à la Législature; M. Cyrille Delagrange, président de la Commission scolaire catholique de Québec; le brigadier Jean Allard, M. Adrien Pouliot, doyen de la Faculté des Sciences de Laval; M. Thomas Maher, i.f., M. Raymond Maher, M. Gordon Ross, M. J.B. Villeneuve, Jean Marchand, publiciste du C.P.R.; M. Emile Tourigny, chef de cabinet du premier ministre; et plusieurs autres.

DEUX VOYAGEURS SONT ARRETES

Les sergents détectives Leo Murray et Lionel Brodeur, de la Sûreté municipale, ont opéré hier, à bord du paquebot Ascania, quelques minutes avant le départ de ce navire pour Liverpool, l'arrestation de M. et de Mme Carol V. Hogan, respectivement âgés de 32 et 28 ans, de Toronto. La police de Toronto les accuse d'un vol de \$750 sous fausses re-

Il ne faut pas, dit-on, croire que Toronto est un "petit Chicago"

Le maire de cette ville cite des chiffres à l'appui de sa thèse

Toronto, 15 (C.P.) — M. Hiram McCallum, maire de Toronto, a dit qu'il était devenu "un petit Chicago".

Il affirme, au contraire, que si l'on compare Toronto à six autres villes américaines de même grandeur, la capitale ontarienne mérite toujours sa réputation d'être "pure".

En effet, dit le maire, les villes américaines dont il s'agit ont connu de 14 à 96 meurtres, durant 1947; pendant ce temps, il n'y en avait que 7 à Toronto. Les premiers six mois de 1948, en comptait de 6 à 55 meurtres dans les villes américaines; tandis que Toronto n'en avait que 4.

M. McCallum estime que chez lui le nombre des crimes va décroissant. Ainsi, 2,394 automobiles avaient été volées en 1945, tandis que 1,143 seulement ont disparu en 1948. De la même manière, le vol des bicyclettes est tombé de 3,367, en 1942, à 1,289 en 1948. Les vols avec effraction, dans les magasins, étaient de 228 en 1945 et sont tombés à 413 en 1948.

Quant à la criminalité juvénile, le maire rapporte les propos d'un expert américain qui lui a dit que Toronto était une ville où les citoyens sont "ordonnés et polis" et où le nombre des crimes est extrêmement bas, en regard à l'importance de la ville.

Prague ordonne d'espionner jusque dans le confessionnal

Pour s'assurer si les prêtres tchèques appliquent quand même le récent décret d'excommunication du Vatican

Prague, 15 (Reuter) — Des informateurs sérieux de l'Église catholique en Tchécoslovaquie croient savoir que les éléments communistes de la région d'Olmouze ont reçu l'ordre d'espionner les prêtres jusqu'à l'intérieur du confessionnal. La nouvelle vient d'un fidèle croyant qui a pu assister à une réunion secrète des chefs rouges locaux et des membres du mouvement gouvernemental de prétendue "action catholique". On y a expliqué que Prague attendait seulement la fin de la période des récoltes pour déclencher la phase finale de sa lutte contre l'Église. Un des chefs communistes présents a expliqué que le but de cet espionnage intensif est de s'assurer si le clergé met bel et bien en application le récent décret du Vatican qui excommunie les catholiques obstinés à servir le communisme.

AUTOMOBILE DANS LE CANAL DE SOULANGES

Une automobile est tombée dans le canal de Soulanges.

On a révélé ce matin à la police provinciale que le chauffeur, M. Walter H. Vos, 148 W. ave. Western, Muskegon, Mich., s'est noyé. Le défunt voyageait en automobile avec sa femme. Lorsque l'auto plongeait dans le canal, M. Vos réussit à se dégager et à gagner la rive. Il s'aperçut toutefois que sa femme n'était pas là. Il replongea dans le canal pour aller à son secours.

A ce moment, deux touristes de Cornwall, passant dans les environs, l'ont aperçu. Mme Vos se porta à son secours. Mais son mari n'est pas revenu à la surface. L'accident est arrivé à 7 h. 30 hier soir, près des Cédres.

Congrès de la Fédération nationale du bâtiment à Montréal demain

Les délégués des nombreux syndicats des métiers de la construction de la province de Québec se réuniront en congrès à Montréal en fin de semaine. Les sessions du congrès commenceront demain matin, à 9 h. et se tiendront à l'édifice des Syndicats nationaux, 1231 rue DeMontigny.

Ce congrès marque le 25^e anniversaire de la fondation de la Fédération nationale des syndicats des métiers du bâtiment. Cette fédération est la première et la plus ancienne des fédérations affiliées à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada.

De nombreuses résolutions sont inscrites à l'agenda, particulièrement en rapport avec le logement à prix modique, les vacances payées dans l'industrie du bâtiment, les amendements à apporter aux conventions collectives de travail.

Le congrès se terminera samedi soir par un banquet servi au Club Canadien. Plusieurs personnalités rehausseront de leur présence le banquet du 25^e anniversaire de la fondation, de cette importante fédération de la C.T.C.C.

Les annonceurs ne dominent pas la presse

Il existe des querelles continues entre la rédaction d'un journal et son département des annonces, mais cela n'est pas "d'une importance capitale; chaque département est essentiel au bon fonctionnement de l'autre", disait hier M. George W. Ferguson, rédacteur au Star, en s'adressant aux membres de l'Advertising and Sales Executive Club, de Montréal, réunis pour déjeuner à l'hôtel Mont-Royal.

Le conférencier nie que les annonceurs dominent la presse et que celle-ci cède à leur influence pressante, comme on le dit dans certains milieux.

"Autrefois, a continué M. Ferguson, je considérais les annonceurs comme des ennemis naturels; mais plus maintenant. Après de longues années d'expérience, je les considère avec amitié et une sorte de tolérance un peu amusée".

Le Barreau des Trois-Rivières fête son centième anniversaire

Me Marc-André Gonin, hôte d'honneur

Trois-Rivières, 15. — Me Marc-André Gonin, représentant du Barreau de Paris, a été, hier soir, l'hôte d'honneur du Barreau des Trois-Rivières, qui célébrait par un banquet le centenaire de son incorporation.

"Après avoir vu les Roches, les Prairies, a-t-il dit, j'ai eu l'impression, en arrivant dans Québec, de revenir vers mon pays, la France. Tout le long du fleuve, j'ai vu de ces agglomérations avec, au centre, comme en France, un clocher d'argent. Et j'ai eu tout de suite le sentiment qu'ici tout est français."

"Nous sommes touchés, nous, de France, de voir jusqu'à quel point vous conservez la fidélité aux anciennes traditions."

Me Gonin a été remercié par Me Gustave Monette, C.R., représentant de Me Philippe Brail, bâtonnier général de la province de Québec.

Il a rendu un témoignage d'admiration à Me Gonin qui, dit-il, si bien représente la culture anglaise et française au congrès du Barreau canadien. Bâti, au congrès du Barreau américain, à Saint-Louis, Missouri, et partout ailleurs au Canada et aux États-Unis. "En ce faisant, a-t-il dit à Me Gonin, vous avez rendu service à la France et vous avez rendu service au Canada français."

Le dîner a été servi au Château de Blois, sous la présidence de Me Léopold Pionneau, C.R., bâtonnier du Barreau des Trois-Rivières. On remarquait aussi, à la table d'honneur, les hon. juges H.-A. Fortier et Emile Ferron, de la Cour supérieure, les juges F. X. Lacoursière, de la Cour de magistrat, et Edouard Langlois, de la Cour des sessions de la paix; Me Adélard Provencher, protonotaire; M. le notaire Henri Cinq-Mars, représentant de la Chambre des Notaires.

VICE-PRÉSIDENTS ELUS A L'O.A.C.I.

Le conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale a élu aujourd'hui trois vice-présidents et les présidents de deux comités de l'O.A.C.I., a déclaré M. Edward Warner, président du conseil. Les membres du conseil dont les noms suivent ont été élus vice-présidents pour un an:

Premiers vice-président: M. Jean Verhaegen (Belgique); deuxième vice-président: M. K. N. E. Bradford (Australie); troisième vice-président: M. D. A. F. Grassi (Argentine).

M. C. S. Booth (Canada) a été élu président du comité du Transport aérien et M. Paul Smith (Etats-Unis), président du comité de l'Aide collective pour les installations et services de navigation aérienne.

L'inventeur d'un carburateur fameux appréhendé à Montréal

Hull, 15 (D.N.C.) — La police provinciale a opéré mardi à Montréal, l'arrestation de M. Paul-Emile Durocher, 32 ans, de Hull, qui a été conduit ici ce matin pour répondre à une accusation de fausses représentations et à celle d'avoir extorqué \$7,000.

On se rappelle que l'an dernier, l'accusé avait prétendu avoir inventé un carburateur permettant aux automobilistes de faire 176 milles au gallon.

Or, celui qui l'avait aidé, paraît-il, à construire cet engin, le poursuit maintenant pour lui avoir extorqué la somme de \$4,000, et celle de \$3,000 qui représente des heures de travail. Le plaignant se nomme M. Wilfrid Brail; c'est un contremaître menuisier de Hull.

On dit que M. Durocher est également recherché par la police de divers Etats américains.

ANALYSES

DE TOUS GENRES

SANG • URINE
SELLES • CRACHATS

DIAGNOSTIC DE LA GROSSESSE \$4.00

LA SEULE PHARMACIE DE LA PROVINCE possédant un LABORATOIRE D'ANALYSES médicales complètes sous la surveillance ACTIVE et CONSTANTE d'un médecin assisté de TECHNICIENNES et INFIRMIERES DIPLOMÉES des hôpitaux. — RESULTATS COMPLETS, PRECIS et DÉTAILLÉS livrés à domicile le jour même.

LA PHARMACIE PROFESSIONNELLE

SARRAZIN et CHOQUETTE

921 EST, STE-CATHERINE — TEL.: PL. 9622

MAISON D'ENSEIGNEMENT

Leçons de Chant

(Interprétation) par

Mme Nelly Mathot de l'Opéra de Paris.

Classes d'opéra et de concert

Présentations aux concours

"LES VOIX D'OR"

"Singing-Stars of To-Morrow", etc.

EX. 5857

BERNARD VINET

Administrateur d'immeubles

Administration générale de propriétés

Gestion de portefeuilles

1353 Parc LaFontaine

AM. 1420 Montréal

TECHNICIENS DEMANDES

"On demande deux techniciens diplômés, l'un spécialisé en électricité, l'autre en menuiserie-charpenterie pour enseigner à l'École technique d'Arvida." Ecrire au

DIRECTEUR DES ETUDES, La Commission scolaire, Arvida, P.Q.

ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS

7152 boul. SAINT-LAURENT

BEN BELAND

Accessoires électriques en gros

Tél.: GR. 2465

LE DEVOIR tiendra
après-demain une
enquête auprès de
ses lecteurs.
Préparez-vous à
répondre: vous nous
rendrez service.

LA SERIE de CONSERVATION CARLING'S



Les oiseaux insectivores comptent parmi les éléments les plus précieux de l'équilibre de la nature. Sans ces ennemis naturels des fâcheux, les récoltes souffriraient beaucoup. Les gros-becs rouges-gorges et les autres oiseaux qui dévorent les insectes prêtent une protection complète.

Nature Primitive — à VOUS D'EN JOUIR — à VOUS DE LA PROTÉGER

CARLING'S
THE CARLING BREWERIES LIMITED
WATERLOO, ONTARIO

Le Congrès des Métiers et du Travail veut en finir avec les communistes

5 femmes, blessées dans un accident, à Shawbridge

Cinq femmes ont été blessées hier soir, dans un accident d'automobile survenu à Shawbridge.

Il s'agit de Mmes Ann Engels, 55 ans, d'Ontario; Grace Martin, 62 ans, de Kingston; S. Macpherson, 55 ans, de Westmount; W. A. Reid, 72 ans, adresse inconnue; et H. L. Gnaedinger, 57 ans, 4105 ave. Melrose, N.D.G. L'état de Mmes Engels, Martin et Gnaedinger est assez grave. On les a transportées à l'hôpital Victoria.

La police révèle que ces dames étaient toutes dans une même automobile conduite par Mme Engels, lorsqu'elles arrivèrent près du viaduc, celle-ci vit un camion s'engager. Elle aurait alors appliqué les freins, mais la voiture a glissé et s'est écrasée contre les bases, en ciment, du viaduc.

PROMOTION AU DR J.-C. GAUTHIER

Le Dr Jean-Charles Gauthier, attaché à la division des districts sanitaires, au service municipal de santé, a été promu médecin hygiéniste.

L'on proposerait à la réunion annuelle qui se tient à Calgary, que tous les officiers et aspirants aux postes de commande prêtent le serment d'allé- geance à la Couronne — Le cas de l'Union des marins canadiens — Frank Hall triple le nombre de ses délégués

Calgary, 15 (C.P.) — La conférence annuelle de l'Union des marins canadiens sera probablement le principal sujet de discussion au cours de la 64e réunion annuelle du Congrès des métiers et du travail du Canada qui s'ouvre ici aujourd'hui.

On a laissé à entendre que l'exécutif du congrès demanderait que l'on adopte une motion obligeant tous les officiers et les aspirants aux postes de commande à prêter le serment d'allégeance à la Couronne. Des unions de la droite proposeraient aussi des mesures énergiques pour enrayer l'infiltration communiste dans les rangs du C.M.T.C.

Dans le cas de l'Union des marins canadiens, qui avait été suspendue en juin dernier par l'exécutif du Congrès et qui a décidé de se retirer des rangs de ce corps ouvrier avant la tenue de ce congrès, il appert que les délégués seront appelés à ratifier définitivement la décision de l'exé-

Il serait inutile de bannir le communisme

Ottawa, 15 (C.P.) — Le conseil impérial de la "British Empire Service League" a rejeté une résolution qui aurait ordonné à toutes les sections dans le Commonwealth de demander à leurs gouvernements une législation qui mette le parti communiste hors la loi.

Le vote, pris sur une résolution australienne, a suivi un long débat durant lequel plusieurs pays, notamment le Canada, étaient d'avis qu'il ne servirait à rien de déclarer le parti communiste illégal.

Le lieutenant-colonel Lionel Baxter, de Winnipeg, délégué canadien, a dit qu'au Canada, le parti communiste avait déjà été déclaré hors la loi. Le seul résultat obtenu fut que les communistes ont changé leur appellation pour celle de parti ouvrier-progressiste.

M. Baxter est d'avis qu'il y a d'autres moyens plus efficaces de combattre le parti communiste.

Première épreuve du bill 60

Sherbrooke, 15. (D.N.C.) — Me Marcel Lafontaine, avocat du Syndicat des employés municipaux de la ville de Sherbrooke, a déclaré hier devant le tribunal d'arbitrage chargé de rendre une décision dans le différend qui sépare la ville et les employés municipaux des services des travaux publics, des parcs, de l'hygiène et de l'éducation, que "le présent arbitrage est un premier test du bill 60".

Me Marcel Lafontaine, de Montréal, a ouvert l'exposé de sa preuve par cette remarque. Il a ajouté que la partie syndicale avait insisté auprès du tribunal pour que l'audition de la cause commence dans le plus bref délai possible. Il dit que le contrat de travail a pris fin le 30 novembre 1948 et que les employés ont dû attendre jusqu'au jour où le tribunal a été constitué.

Le tribunal est présidé par Me le magistrat Dorais Panneton, de Sherbrooke, qui est assisté de Me Guy Blanchette, arbitre de la ville, et Me Benoît Turmel, arbitre syndical.

M. Roy M. Bean élu président des hebdomadaires

Jasper, Alta., 15 (C.P.) — M. Roy M. Bean, directeur du Waterloo Chronicle (Ontario), a été élu hier président de l'Association canadienne des hebdomadaires. Il succède à M. C. J. Allbon, de Springfield, N.E.

Me Lang Sands, de Mission City, C.B., a été élu à la première vice-présidence, et M. A. W. Hanks, de St. James, Man., à la deuxième vice-présidence. M. W. E. McCartney, de Brampton, Ont., a été nommé directeur et secrétaire.

Les directeurs régionaux pour la province de Québec sont M. H. E. McCormick, de Montréal, et M. Albert Wallot, de Valleyfield.

A OTTAWA

Suppression prochaine des restrictions sur les importations des Etats-Unis

Ce serait la contre-partie du financement de la
vente de notre blé par le moyen du plan Marshall

L'abolition des appels au Conseil privé pourrait
être remise à la session de 1950

(par Pierre Vigant)

Ottawa, 15. — On peut prévoir la suppression prochaine des restrictions sur les importations des Etats-Unis. C'est l'une des conséquences logiques de la décision prise à la conférence tripartite de Washington de permettre à la Grande-Bretagne d'employer une partie des millions du plan Marshall pour payer le blé qu'elle achète au Canada. Le gouvernement des Etats-Unis a rendu ainsi un service inappréciable au gouvernement canadien en le délivrant de la menace d'une crise de blé.

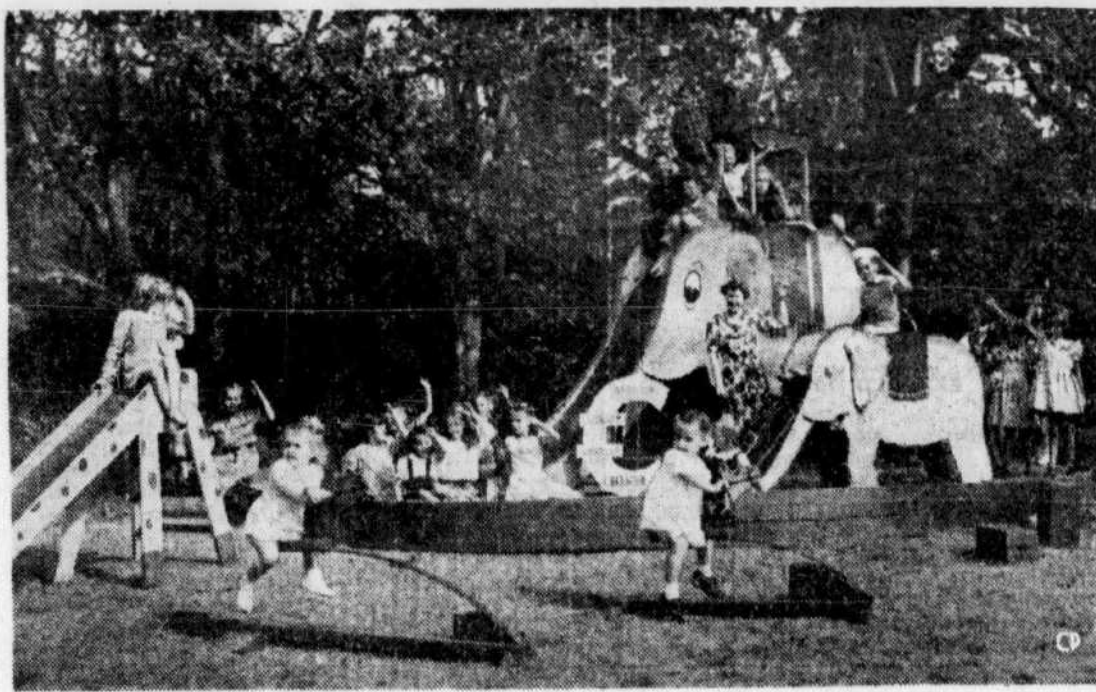
Le blé qui aurait désorganisé toute l'économie canadienne, lui a également rendu le service de détourner vers le Canada des millions de dollars qui contribueraient à équilibrer la balance commerciale entre les deux pays.

Le gouvernement des Etats-Unis doit tout de même avoir exigé quelque chose en retour. Les millions de dollars du plan Marshall qu'il versera au Canada par l'intermédiaire de la Grande-Bretagne, il voudra les voir rentrer aux Etats-Unis sous formes d'importations accrues. Le gouvernement des Etats-Unis a consenti une concession méritoire en permettant au Canada de vendre son blé à la Grande-Bretagne en se prévalant des crédits américains quand les Etats-Unis ont eux-mêmes un surplus de blé. Il lui faut trouver une compensation à ces sacrifices demandés aux agriculteurs américains et cette compensation serait la suppression des restrictions sur l'importation des fruits et des légumes américains.

On peut prévoir que les restrictions sur les importations d'automobiles et d'autres produits manufacturés. Notre ministre des Finances, M. Abbott, sera sûrement enchanté d'annoncer la suppression des restrictions qu'il avait eu la tâche désagréable et impopulaire d'imposer il y a deux ans. On ne sait pas encore si le discours du trône qui sera lu aujourd'hui même à l'ouverture de la session abordera la question de l'abolition de ces restrictions. Il n'est pas sûr que le cabinet ait eu le temps d'étudier suffisamment les rapports des ministres qui nous ont représentés à la conférence monétaire de Washington pour incorporer même en termes généraux les mesures qui en découlent dans le texte du discours du trône.

Même si le discours du trône reste muet sur ce point, on peut prévoir que M. Abbott annoncera l'abolition des restrictions sur les importations des Etats-Unis dans un avenir prochain, vraisemblablement avant la fin de la session qui s'ouvre aujourd'hui.

Le secret qui entoure la préparation du discours du trône a été observé comme à l'ordinaire, mais il est assez facile de prévoir dans ses grandes lignes le programme sessionnel. Il y a d'abord le budget qui n'a pas été voté à cause de la dissolution et dont l'adoption s'impose avant la fin de l'année. A la suite de la convocation d'une session d'automne, personne ne s'attend à ce que le budget sou-



JARDIN D'EDUCATION : Dans les spacieux jardins de la résidence de Mme Gertrude McGill de Victoria, une école maternelle, probablement unique au monde, reçoit tous les jours un nombre assez considérable de bambins et d'enfants de moins de six ans. Mme McGill dirige cette institution avec l'aide de 25 auxiliaires. L'école comprend une bibliothèque enfantine, une salle de cinéma construite dans un tramway désaffecté et un terrain de jeux. On voit ici Mme McGill entourée d'un groupe de ses élèves. (Photo C.P.)

Deux garçons de 15 ans reçoivent une sentence de 2 ans de détention

Pour vol avec violence sur la personne d'un
chauffeur de taxi

Deux jeunes garçons de quinze ans, coupables de tentative de vol avec violence sur la personne d'un chauffeur de taxi, ont été condamnés hier après-midi à deux ans d'école de réforme.

Avant de prononcer la sentence dans le cas du jeune Lucien Saurin, un garçon qui n'a que seize ans, le juge C.E. Guérin a dit qu'à cause de la gravité du délit il devait imposer une sentence qui pût servir d'exemple aux criminels possibles. L'offense que vous avez commise, dit-il, est l'une des plus graves que mentionne le code criminel. Si vous aviez plus de seize ans, vous seriez passible d'emprisonnement à vie et de la peine du fouet.

Heureusement, poursuit le juge, vous n'avez que quinze ans. Je ne vous imposerais donc que la sentence minimum de deux ans. Toutefois, si vous vous conduisez bien à l'école de réforme, j'interviendrais auprès du ministre de la justice, à Ottawa, pour diminuer votre peine.

L'autre accusé dans cette affaire, Willie Prince, quinze ans, a été condamné, hier matin, à une peine semblable. Il avait plaidé culpabilité, il y a quelques jours, à une accusation de tentative de vol avec violence sur la personne du même chauffeur de taxi.

Les faits

Le chauffeur de taxi, M. Léo Boucher, a raconté comment les choses s'étaient passées. Il prit dans son véhicule les deux jeunes gens, qui voulaient se faire conduire à Saint-Lambert. En cours de route, Prince, qui avait pris place sur le siège arrière, lui asséna un coup de barre de fer sur la tête. Boucher ne perdit pas connaissance; il rangea son automobile sur le côté de la route et réussit à désarmer les jeunes gens. Puis il les força à demeurer dans l'automobile et les conduisit au poste de police de Mackayville. Ils furent ensuite envoyés à la Sûreté provinciale.

LA SEMAINE SOCIALE DE JOLLETTE

Chaque journée des Semaines sociales se termine, le soir, par une séance plus solennelle où un conférencier de marque traite un sujet important sous la présidence d'un homme d'une haute personnalité. Le vendredi soir, 30 septembre, M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, traitera de l'humanisation du travail. Cette séance sera présidée par l'honorable Edouard Rinfret, ministre des Postes. Le samedi soir, 1er octobre, le conférencier sera M. le chanoine Gauthier, C.S.V., exposera ce que devraient être le travail et les loisirs en fonction de la famille et le président d'honneur, S. Exc. Mgr Jetté, auxiliaire de Jollette, tirera les conclusions de la Semaine.

On rappelle que l'invitation aux cours et conférences de la Semaine sociale s'étend à tous ceux que les sujets traités peuvent intéresser et que l'entrée est absolument gratuite. Ceux qui veulent aider l'oeuvre sont invités à s'inscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ils recevront en retour le volume de la Semaine. Toute somme, d'ailleurs, quelle qu'elle soit, sera acceptée avec reconnaissance. Ces souscriptions sont nécessaires pour couvrir les frais de l'organisation et assurer la publication du volume. Les chèques doivent être faits au nom des Semaines sociales et adressés soit au secrétaire général (1961, rue Rachel est, Montréal), soit au secrétaire local, 19 rue St-Charles sud, Jollette.

(E.S.P.)

Le Kiwanis vend des pommes avec un vif succès

La vente annuelle de pommes, que les membres du club Kiwanis de Saint-Laurent organisent pour soutenir leurs œuvres de charité, soulève l'enthousiasme des Montréalais.

On a révélé hier, lors du déjeuner hebdomadaire, que 24 pour cent de l'objectif avait déjà été atteint. Or, il faut vendre, cette année, 22,000 caisses de pommes, car la misère est grande et le nombre des enfants pauvres, auxquels s'intéresse particulièrement le club Kiwanis, augmente sans cesse.

M. Zoltke Lesperance dirigera la vente des pommes dans les rues, le 1er octobre prochain. Mais, d'ici là, les membres du club, organisés par équipes, sollicitent tous leurs amis et leur font acheter d'innombrables caisses de pommes. On dit que, dans ce domaine, M. Eugène Gibeau fait des merveilles — suivi de près, d'ailleurs, par les autres Kiwanistes.

Notons que ces campagnes charitables du Kiwanis-Saint-Laurent durent depuis dix-sept ans et que, depuis cette époque, le club a versé plus de \$260,000 aux divers organismes qui s'intéressent au sort de l'enfance malheureuse.

4 cardinaux français précisent l'attitude de l'Eglise romaine

Elle n'a pas à faire de croisade anticommuniste
pas plus qu'à favoriser le capitalisme — Précisions
apportées au décret d'excommunication

Paris, 14 (A.P.) — Dans une lettre pastorale conjointe, quatre cardinaux français soutiennent aujourd'hui que l'Eglise catholique ne tient pas plus à poursuivre une croisade anticommuniste qu'à prendre parti pour le capitalisme.

C'est un commentaire au récent décret du Vatican qui excommunique tous les catholiques obéissants à donner leur appui politique aux communistes et à lire sans raison leurs publications.

Elle est signée par les cardinaux Pierre Gerlier, archevêque de Lyon et primat des Gaules; Jules Saliège, archevêque de Toulouse; Emile Roques, archevêque de Rennes; et Achille Liénard, de Lille.

"Il n'est pas question, y explique-t-on, pour l'Eglise de s'adonner à une croisade anticommuniste, car ce serait risquer de compromettre la pureté de sa mission, qui est essentiellement spirituelle."

"Elle ne peut non plus se déclarer partisans du capitalisme, puisque l'essence même de ce système économique provient d'une inspiration matérialiste que rejette tout l'enseignement chrétien."

Cette lettre pastorale se divise

ON A VOLE \$1,100 A UNE EPICERIE

M. Roma Langevin, gérant de l'épicerie Ed. Aubry, 450 est, rue Sainte-Catherine, rapporte à la police que, dans la nuit de mardi à mercredi, des voleurs ont enfoncé la porte de la cave, et ont pénétré dans cette épicerie où ils ont volé \$1,100 en billets de banque.

AMHERST 2618

JOAILLIER

1658 est, MONT-ROYAL

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

La population canadienne a connu l'année dernière une augmentation sans précédent

Elle est maintenant de 13,545,000 — L'Ontario a le gros morceau

La reprise des cours a eu lieu ce matin à l'Université

L'inscription paraît sensiblement égale à celle de
l'an dernier

Il semble que l'inscription à l'Université de Montréal ne sera guère différente, en nombre, de celle de l'an dernier.

C'est ce que déclarait hier, un porte-parole de l'Université. Il est toutefois impossible, à l'heure actuelle de dire quelle marge pourra exister entre l'inscription de 1948 et celle de 1949. L'ouverture officielle des cours a lieu aujourd'hui dans toutes les écoles et facultés de l'Université, à l'exception de Polytechnique, les inscriptions commencées le 5 septembre, doivent se poursuivre jusqu'au 20.

Ce n'est donc que mercredi prochain, au plus tôt, que l'on sera en mesure de dire où en est exactement l'inscription à l'Université de Montréal. D'après les rapports actuels le nombre des inscriptions est très voisin de celui de 1948. Quant à l'ouverture des cours, ce matin, elle n'a été marquée

Ottawa, 15 (C.P.) — La population du Canada a fortement augmenté au cours de la dernière année; elle est maintenant de 13,545,000 habitants. C'est ce qu'a annoncé hier l'Office fédéral de la statistique.

Les principales causes de cette augmentation sont l'entrée de Terre-Neuve (avec ses 348,000 habitants) dans la Confédération et une forte immigration. La population du Canada a augmenté de 662,000 habitants au cours de l'année qui s'est terminée le 1er juin. Toutes les provinces du Canada ont enregistré une augmentation, sauf l'île du Prince-Edouard. C'est la plus forte augmentation qu'on ait jamais eue en une année.

Au cours des douze mois qui se sont terminés le 1er juin, quelque 342,000 enfants sont nés dans les neuf provinces (on ne compte pas Terre-Neuve), et il y a eu 117,000 morts. Ce qui veut dire une augmentation naturelle de 225,000 habitants.

Dans la même période, près de 125,000 immigrants sont entrés au Dominion. Il y a eu une émigration de 30,000 personnes. L'augmentation de la population a été de plus en plus considérable depuis la guerre, dit le rapport.

L'augmentation de l'année dernière (en ne tenant pas compte de la population de Terre-Neuve) a été de 314,000; elle avait été l'année précédente de 301,000, de 275,000 en 1947 et de 189,000 en 1946.

La population de Terre-Neuve a elle aussi augmenté. De 1945 à 1949, elle a augmenté de 28,000 habitants.

C'est l'Ontario qui a enregistré la plus forte hausse: 114,000 habitants. Le Québec suit avec 95,000. Colombie britannique, 32,000; Alberta, 25,000; Manitoba, 21,000; Nouveau-Brunswick, 13,000; Nouvelle-Ecosse, 10,000 et Saskatchewan, 7,000. La population de l'île du Prince-Edouard a diminué de 3,000.

Un seul corps de police pour la région de Toronto

Toronto, 15 (C.P.) — Le maire McCam de Toronto a dit hier que les autorités municipales comptaient approcher le gouvernement provincial pour obtenir la création d'une seule force consulaire métropolitaine, qui engloberait la ville même de Toronto et les 12 municipalités environnantes.

L'idée d'un seul corps de police pour toute la région dépeçée des récents meurtres commis à Toronto. En fait, il appert que la plus part des attentats ont été perpétrés hors des limites de la cité, à des endroits où la police de la ville n'a plus juridiction. Si le projet d'une police métropolitaine devient une réalité, cet organisme sera bâti un peu sur le modèle de la police de Londres. Scotland Yard, dont les 60,000 hommes veillent à la sécurité de près de 8 millions de personnes, qui résident dans la capitale anglaise et les villes de la banlieue.

Accident mortel à Ste-Anne-des-Pins

St-Jérôme, 15 (C.P.) — M. Alphonse Vincent, de Montréal, a été tué mardi soir lorsque l'auto qu'il conduisait a roulé dans un fossé près de Ste-Anne-des-Pins. Hier, le coroner Léon Dugal, de St-Jérôme, a rendu un verdict de mort accidentelle.

Le Synode anglican

La Chambre haute se prononcera-t-elle pour le divorce?

Halifax, 15. (C.P.) — A la dernière session du synode général de l'Eglise d'Angleterre au Canada, la Chambre haute, c'est-à-dire les évêques, donneront aujourd'hui leur opinion sur les questions de remariage et de divorce.

La Chambre basse, c'est-à-dire le clergé et les laïques, ont approuvé hier, par 92 voix contre 76, une motion demandant que la loi de l'Eglise soit amendée afin de "permettre à la partie innocente d'un divorce de se remarier, et d'avoir droit aux services et aux sacrements de l'Eglise."

Si la Chambre haute accepte les suggestions de la Chambre basse, les changements seront acceptés et deviendront une loi de l'Eglise. Si, par contre, la Chambre haute désapprouve, les mêmes questions sont automatiquement ajournées au prochain synode qui aura lieu dans trois ans.

Développement du commerce canado-libanais

Ottawa, 15. (C.P.) — Le Liban, le chef du Moyen-Orient, voudrait développer son commerce avec le Canada, selon M. Nadim Dimechkie, consul général nouvellement nommé.

Après avoir présenté ses lettres de créance au gouvernement canadien, le jeune diplomate libanais âgé de 30 ans a tenu une conférence de presse. M. Maurice Tabet, l'ancien consul, l'accompagnait. M. Tabet retournera à Beyrouth d'ici quelques semaines.

Selon M. Dimechkie, la nomination d'un consul général à la place d'un consul, dénote l'importance que le Liban accorde aux relations commerciales. Durant les cinq dernières années, il était consul général au Royaume-Uni.

Son pays, dit M. Dimechkie, désire acheter plus de produits du Dominion, comme du blé, du papier.

Un des plus grands problèmes du Liban présentement, c'est le problème des réfugiés, créé par la guerre avec l'Irak. Ce problème, dit le consul général, a été discuté avec les autorités de la Suisse, par la Commission chargée de négocier la paix de façon définitive en Palestine. Il espère que cela portera des fruits.

4 cardinaux français précisent l'attitude de l'Eglise romaine

Elle n'a pas à faire de croisade anticommuniste
pas plus qu'à favoriser le capitalisme — Précisions
apportées au décret d'excommunication

Paris, 14 (A.P.) — Dans une lettre pastorale conjointe, quatre cardinaux français soutiennent aujourd'hui que l'Eglise catholique ne tient pas plus à poursuivre une croisade anticommuniste qu'à prendre parti pour le capitalisme.

C'est un commentaire au récent décret du Vatican qui excommunique tous les catholiques obéissants à donner leur appui politique aux communistes et à lire sans raison leurs publications.

Elle est signée par les cardinaux Pierre Gerlier, archevêque de Lyon et primat des Gaules; Jules Saliège, archevêque de Toulouse; Emile Roques, archevêque de Rennes; et Achille Liénard, de Lille.

"Il n'est pas question, y explique-t-on, pour l'Eglise de s'adonner à une croisade anticommuniste, car ce serait risquer de compromettre la pureté de sa mission, qui est essentiellement spirituelle."

"Elle ne peut non plus se déclarer partisans du capitalisme, puisque l'essence même de ce système économique provient d'une inspiration matérialiste que rejette tout l'enseignement chrétien."

Cette lettre pastorale se divise

ON A VOLE \$1,100 A UNE EPICERIE

M. Roma Langevin, gérant de l'épicerie Ed. Aubry, 450 est, rue Sainte-Catherine, rapporte à la police que, dans la nuit de mardi à mercredi, des voleurs ont enfoncé la porte de la cave, et ont pénétré dans cette épicerie où ils ont volé \$1,100 en billets de banque.

AMHERST 2618

JOAILLIER

1658 est, MONT-ROYAL

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

AMHERST 2618

JEUDI 15 SEPTEMBRE 1949

Faut-il "étrangler" la C.C.F. ? ET LES "PETITS PARTIS" ?

Jamais le *Star* ne s'est montré si constant. Voici peut-être le douzième d'une série d'articles où il s'est juré d'avoir la tête, si l'on peut dire, de la C.C.F. et du Crédit social. Au moins, la tête parlementaire. Aux dernières nouvelles, le coup est raté.

Pourquoi cet effort tenace et quelque peu ridicule? Pour en arriver à ce que: 1° Les membres des "petits" partis ne siègent pas à côté des uns des autres au Parlement; 2° Qu'on ne les traite pas comme ce qu'ils sont — des membres de la C.C.F. ou du Crédit social — mais comme des indépendants; 3° Que par conséquent leurs whips ne soient pas reconnus, etc.

Depuis que nous avons soulevé la question ici, le *Star* y est revenu au moins deux fois, la seconde pour affirmer que nous l'avons mal compris. Ce qu'il veut, dit-il, ce n'est pas s'attaquer particulièrement à la C.C.F., mais rétablir le *two-party system*, parce qu'une démocratie parlementaire fonctionne mal avec une multitude de partis. Chaque citoyen élu peut prendre l'étiquette qui lui plaît, mais nous ne voyons pas une seule bonne raison pour que l'Orateur doive les reconnaître d'une manière spéciale. S'ils n'appartiennent ni au gouvernement ni à l'opposition, ils sont "indépendants".

Enfin, "ces petits groupes feraient mieux d'abandonner leurs organisations séparées et leurs prétentions dans la Chambre des Communes, et se soumettre au caucus et au whip de l'un ou l'autre des deux partis nationaux (and submit themselves to the caucus and whip of one or the other of the two national parties)".

Voilà beaucoup d'erreurs en peu de mots.

Cet article paraissait avant-hier. Le même jour, M. Georges Langlois démolissait fort bien dans la *Press* la majeure partie de cette argumentation.

Si on en reste à la théorie, rappelle M. Langlois, aucun parti n'est reconnu par notre système politique. Aucun: ni les "deux grands", ni les "petits". En chambre, chaque député représente ses électeurs: il est le député de Québec-Est, de Toronto-Parkdale, etc., et non un politicien libéral ou conservateur. Bref, au Parlement, il n'y a pas deux partis, il y a deux côtés: la gauche et la droite.

A droite siège la majorité, qui soutient le gouvernement; à gauche, la loyale opposition, qui accepte le régime mais combat le gouvernement. On a reconnu à celui qui la dirige, au "chef de l'opposition", quelques privilèges parlementaires. Qu'est-ce qui s'oppose à ce que les chefs de groupes reçoivent leur part de cette "courtoisie"? Rien.

Au surplus, chaque député a le droit de parler (40 minutes à Ottawa, une heure à Québec) à chaque débat. Par conséquent, à chaque lecture de chaque loi, à chaque motion, et même à chaque amendement apporté à chaque article de chaque loi. Théoriquement, on peut imaginer qu'une loi de 100 articles, agrémentée d'une centaine d'amendements, donne lieu pour chaque député à deux ou trois cents discours. La majorité a les moyens de mettre fin à l'éloquence torrentielle (et démentielle), mais elle n'aime pas beaucoup utiliser "le bâillon".

Ainsi armés, une dizaine de députés résolus et débrouillards peuvent pratiquer tou-

tes les obstructions qui leur paraissent de bonne tactique. S'ils sont socialistes, ils le feront savoir à chaque intervention, et les journaux transmettront au moins une partie de la nouvelle. On pourra assister à des tiras de barrage qui ennuieront fort le gouvernement.

Au lieu de les prendre à rebrousse-poil, comme y invite le *Star*, pourquoi ne pas reconnaître au moins implicitement qu'ils existent, leur tailler la place qu'ils méritent, établir un ordre et une discipline au lieu de susciter la colère et l'anarchie?

Pour ce qui est d'inviter ces ennemis mortels, les conservateurs et les socialistes, à siéger aux mêmes caucuses et à utiliser les mêmes whips, c'est se moquer du monde. Bien sûr, les C.C.F. sont "séparatistes" par rapport aux conservateurs, qui le leur rendent: c'est la pensée de chacun qui les sépare, et non la tradition parlementaire.

Car tous ces arguments juridiques ne me convainquent nullement.

Le droit parlementaire ne reconnaît pas les partis. De fait ils existent, ils dominent notre vie politique. Pourquoi pratiquer à leur égard l'hypocrisie légale?

Ils existent. Autrement, nous n'en aurions que deux. Maintenant, ils sont quatre. Cela pour comporter des dangers d'instabilité gouvernementale — le jour où aucun parti n'aura la majorité absolue. Mais on ne parera à rien en se plongeant, comme l'autruche de la légende, la tête dans le sable et en refusant de s'apercevoir qu'ils sont là.

Au reste, l'objection d'instabilité à sa valeur, elle agira sur les indécis. Mais elle n'arrêtera aucun partisan convaincu. Nul socialiste conscient ne s'empêchera de voter pour M. Coldwell parce que la montée de la C.C.F. risque de rendre le gouvernement plus précaire.

Le vrai, c'est que les Canadiens eux-mêmes sont gravement divisés. Une grande partie de l'opinion (un million d'électeurs en juin dernier) se détournent des partis traditionnels, pour des motifs sociaux et économiques. En politique extérieure, toute une fraction du peuple québécois ne trouve aucun groupe qui puisse l'exprimer. Ces divisions sont profondes, elles portent sur des sujets vitaux.

L'Etat totalitaire règle le problème par le moyen de sa police et de sa propagande, et crée dans le sang et dans le mépris une unité artificielle. Personne ici ne veut cette solution.

Il faut donc chercher librement un *modus vivendi* qui ne soit pas un aveu d'effacement. Il faut reconnaître que les différences, quand elles ne s'affirment pas avec trop d'absolu, sont une richesse. Et les partis actuels, s'ils craignent qu'on leur suscite sans cesse de nouveaux concurrents, et s'ils le peuvent sans se nier eux-mêmes, devront exprimer les courants d'opinion qui grandissent dans notre pays.

Le *Star* vient donc de soulever une grave question, mais par le petit côté. Les moyens qu'il propose sont dérisoires. On n'arrête pas une inondation avec une digue de papier-mâché.

André LAURENDEAU

LETTRES AU DEVOIR

MARGARINE

D'après le radio, un porte-parole de la CTCQ aurait déclaré que son union a l'intention de faire voter à son congrès général une résolution demandant au gouvernement provincial d'abroger la loi prohibant la vente de la margarine. Il va sans dire que si le gouvernement agissait ainsi, il nuirait énormément à la classe agricole. Souhaitons qu'il n'en fasse rien ou mieux que la Confédération des travailleurs catholiques du Canada renonce à son projet.

J'ai maintes et maintes fois remarqué qu'on semble sympathiser avec le cultivateur uniquement quand il est question de la noblesse de sa tâche, du cadre merveilleux dans lequel il évolue et de la beauté de son travail. L'homme de la terre veut obtenir un revenu suffisant ou veut protéger ses intérêts. Alors malheur à lui et au gouvernement qui ose lui rendre justice!

Ce n'est pourtant pas le cas de l'ouvrier. Ce dernier, sous la poussée de certains de ses chefs, réclame à cor et à cri un salaire toujours plus élevé, des heures de travail toujours moins nombreuses,

de longs congés payés et des conditions de travail qui font penser à une pension pure et simple. Certains patrons ne veulent pas toujours se rendre à toutes leurs réclamations. Alors ce sont les protestations, les manifestations, les grèves légales ou illégales, le piquetage, les émeutes... Et tout cela "c'est extra extra", paraît-il.

Cette demande de la CTCQ serait un peu surprenante, vu que les cultivateurs ont aidé les ouvriers lors d'une récente grève malheureuse. Comme le disait M. Dominique Beaudin, les cultivateurs ne s'attendaient pas "à une si rapide et si profonde reconnaissance". Quelle est donc la raison d'une telle demande? Les ouvriers seraient-ils à ce point passionnés pour la margarine? Je crois plutôt que le gouvernement Duplessis ayant édicté une loi, irrévocablement les Syndicats catholiques — disons plutôt certains de ses chefs — y seront opposés.

Après une telle injure, les ouvriers reviendront-ils se traîner aux genoux des cultivateurs?

A. THIBAUT

LES PREJUGES QUI BOUCHENT LES YEUX

Joliette, 13 septembre 1949.
M. Gérard Filion,
Journal le Devoir,
430-434 est, Notre-Dame,
Montréal.

Re: Lettres au "Devoir".
Monsieur le Rédacteur,
En page 6, colonne 3, de votre édition du lundi 12 septembre 1949, vous publiez un entrefilet intitulé "Le Syndicat se garde d'abus" (S. S. Pie XII), "reproduction d'un communiqué émanant directement de 'Castel Gandolfo'".

Si l'on confronte ce communiqué avec celui paru sur le même sujet dans l'Action catholique du même jour (édition de 2 hres, page 3), on remarque une version totalement opposée, pour ne pas dire contradictoire. Vous écrivez: "Les syndicats ont été accusés de trahison contre les exécutés du capitalisme. Comme tels, l'Eglise leur a donné son approbation, à condition toutefois..."

Voilà une chose assez étrange, propre au métier, peut-être... à moins que ce ne soit les préjugés qui vous bouchent les yeux et vous fassent interpréter les communiqués de presse de façon à ce qu'ils donnent raison à votre attitude toujours si farouchement antisynical.

Veillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération.

Jacques ARCHAMBAULT,
M. Sc. Sec.,
Secrétaire du Conseil Central.

Note de la Direction: L'Action catholique a le service des nouvelles de la British United Press; le Devoir, celui de la Canadian Press. Cela explique que les textes n'aient pas été identiques dans les deux journaux. Comme pour beaucoup d'autres déclarations officielles, il faut attendre l'arrivée de l'Observateur Romano ou de la Croix pour avoir le texte exact des paroles du Souverain Pontife.

Pour ce qui est des "préjugés" qui vous bouchent les yeux..., nous laissons au lecteur le soin de porter un jugement.

Après avoir souligné, dans un récent éditorial, ce qu'il appelle "l'échec du travailisme anglais", l'éditorialiste du Bulletin de la Chambre de Commerce analyse les conséquences de la crise britannique pour le monde et pour le Canada.

Pour le monde
L'échec du travailisme ne serait intéressant que pour les seuls économistes ou sociologues s'il restait un phénomène local, si l'Angleterre n'était pas l'Angleterre. Mais Londres ayant bâti, en même temps que son empire politique et pour mieux le consolider, l'empire sterling, il se trouve que le problème anglais devient le problème du monde.

En effet, l'objectif vers lequel tendent tous les pays, parce qu'il conditionne la prospérité internationale et, partant, la paix elle-même, c'est le multilatéralisme, la liberté des échanges commerciaux entre les nations. Et voilà que l'Angleterre, qui manque de dollars, ferme ses ports aux produits du bloc or, enjoint à ses colonies de faire de même, fait obstacle au rétablissement des conditions normales de commerce dans le monde et crée déjà un problème de surproduction pour ses pays fournisseurs de la zone du dollar.

Sur le plan international, la crise anglaise ne semble pouvoir se résoudre que par de nouveaux prêts des Etats-Unis ou de nouveaux "crédits" des pays du Commonwealth. Or, Washington est passablement sévère des créances douteuses et les pays du Commonwealth à monnaie ferme feraient preuve de beaucoup d'ingénuité s'ils consentaient de nouveaux dons — appelons les choses par leur nom! — après s'être fait interdire l'accès des marchés sterling. Selon toute probabilité, l'Angleterre n'obtiendra donc l'aide nécessaire à sa survie qu'au prix d'un nouvel amoindrissement de sa puissance et de prestige. A moins qu'un miracle de sentiment... le passé nous a appris à y croire.

Pour le Canada
Coincé comme il est entre les deux blocs monétaires, le Canada est le premier atout pour le conflit qui divise les Etats-Unis, son

Le P. Merklen
Le P. Merklen, rédacteur en chef de la Croix, de Paris, et directeur général des œuvres de la Bonne Presse, vient de mourir à l'âge de 73 ans.

C'était l'un des religieux assomptionnistes les plus connus. Il avait, relativement jeune encore, tenu dans sa congrégation un rôle important. Depuis plus d'un quart de siècle, il s'occupait spécialement des œuvres de presse. Il avait été d'abord directeur de la Documentation catholique, la grande revue documentaire, puis rédacteur en chef de la Croix.

La Croix, on le sait, est le quotidien catholique le plus répandu de France. Autour de ce journal ont grandi des revues diverses, ainsi qu'une importante maison d'édition. C'est l'un des plus puissants instruments de propagande qu'on ait bâtis en Europe.

Le P. Merklen avait joué un rôle considérable au congrès des journalistes catholiques tenu à Bruxelles en 1930; il faisait partie de la commission chargée d'organiser le congrès des journalistes catholiques qui se tiendra à Rome au cours de l'Année sainte.

Le P. Merklen était un écrivain clair, précis, dont la formation religieuse et philosophique était, cela va de soi, exceptionnellement forte. C'était en même temps un puissant organisateur.

Le P. Merklen avait, il y a deux ans, visité le Canada. Bien que septuagénaire déjà, il paraissait alors très vigoureux et promettait de longues années encore de grande activité.

A nos confrères de la Croix, à la Congrégation des Assomptionnistes, qui compte en Amérique des représentants distingués (ils y dirigent, entre autres, le Collège de Worcester, au Massachusetts), nous offrons, à l'occasion de leur grand deuil, nos respectueuses condoléances.

O. H.

Le Gouvernement soviétique et la lutte contre le catholicisme en U. R. S. S.

On dresse l'orthodoxie contre le catholicisme romain

II

La politique soviétique à l'égard du catholicisme est, bien entendu, inspirée par l'opposition fondamentale entre le matérialisme marxiste et l'idée chrétienne. Il n'y a lieu de revenir ici ni sur la position bien connue de Marx et de Lénine à l'égard des religions en général et du christianisme en particulier ni sur les condamnations formelles portées par les souverains pontifes contre le communisme athée, déclaré par Pie XI "intrinsèquement pervers". Ce qui nous intéresse ici ce n'est pas les principes au nom desquels la lutte est engagée, mais cette lutte elle-même.

Au lendemain de la Révolution

Moscou a pu s'attaquer directement sur le territoire soviétique dès le lendemain de la Révolution au Bouddhisme, à l'Islamisme, à l'Orthodoxie. Le catholicisme par contre était très faiblement représenté dans la Russie telle qu'elle sortait de la Grande Guerre, puisque de la Pologne et des Pays baltes.

Néanmoins la propagande des Soviets s'en prit très activement au catholicisme et singulièrement au Pape donné tantôt comme l'instigateur tantôt comme le complice du capitalisme, de l'impérialisme et de la réaction. Cette propagande se poursuivit mais renforcée d'arguments nouveaux: le Vatican est principalement accusé de collusion avec les régimes fascistes et, ce qui désormais revient à peu près au même, avec la politique de la Maison Blanche et de Wall Street.

Depuis la guerre

Il s'est cependant produit un fait nouveau. En 1939-40 — grâce au pacte Ribbentrop-Molotov — l'U.R.S.S. a annexé des pays en majorité ou en partie catholiques: la Pologne, la Lituanie, la Lettonie, l'Estonie. Ces pays elle les a récupérés en 1944-45 et les a accrus aux dépens de la Pologne et de la Tchécoslovaquie si bien que les gouvernements des Républiques Soviétiques de Lituanie, de Biélorussie et d'Ukraine ont eu à régler le sort de populations catholiques.

Dans les régions baltes les déportations dans les camps de travail forcé ont décimé les éléments connus pour leur attachement à l'Eglise; ce sont parfois des communes entières qui ont pris le chemin de la Sibirie. Les Français, nombreux en Lituanie, ont été déportés; l'enseignement du ca-

téchisme, même en privé, a été interdit au clergé séculier; les séminaires ont été fermés. En Biélorussie et en Ukraine le problème était quelque peu différent puisqu'il s'agissait d'uniates: ici intervient un aspect entièrement neuf et fort important de la politique soviétique — le rapprochement entre le Kremlin et l'Eglise orthodoxe.

Alliance tactique

C'est en 1942 que le gouvernement soviétique, au fort de la guerre contre l'Allemagne, a décidé d'adopter une nouvelle politique religieuse. Brusquement la persécution a cessé, le culte orthodoxe a été libéré des entraves qu'il subissait depuis plus de vingt ans et d'abord des tarifs culturels, une sourdine a été mise à la propagande antireligieuse. Les établissements ecclésiastiques ont reçu une existence légale et peuvent se livrer aux actes de la vie civile, les séminaires ont été autorisés à fonctionner. Surtout on a autorisé le clergé orthodoxe à manifester son loyalisme et son patriotisme: par ce biais il n'est pas douteux que tout vers le passé russe doit bénéficier dans le même temps les grands chefs militaires de l'époque impériale et jusqu'à certains tzars.

On aurait pu penser que cette politique, essentiellement utilitaire, ne survivrait pas aux hostilités. En réalité l'Union Soviétique est en état de guerre permanente et le fait que l'adversaire ait changé n'empêche pas que la propagande religieuse puisse être toujours d'un bon rapport. Le gouvernement soviétique peut arguer de sa conduite à l'égard de l'Orthodoxie pour contrebattre l'affirmation qu'il demeure l'ennemi des principes religieux.

Surtout il se sert utilement de l'Orthodoxie russe dans sa politique extérieure, qu'il s'agisse des églises orthodoxes des pays de démocratie populaire ou des chrétiens du Proche-Orient. A travers le monde entier l'Eglise russe lui permet en outre d'intervenir dans certains milieux fermés à la propagande communiste: émigrants slaves fixés en Amérique, Russes blancs. Le Patriarche de Moscou, solennellement restauré, s'avère un instrument d'autant plus efficace que le Patriarche Alexis — entré complètement dans les vus du Kremlin, son zèle a été récompensé par l'ordre du Drapeau Rouge du Travail à lui conféré et remis

par le Président de l'Union, Chervnik.

Orthodoxes contre catholiques

Il est un point sur lequel il était parfaitement inutile de faire la moindre pression sur le Patriarche: la lutte contre le catholicisme. L'idéologie "slavophile" du XIXème siècle, toute imbuë de la supériorité du peuple russe sur l'Occident, la notion de l'Orthodoxie conçue comme la vraie foi en face de "l'hérésie" latine et du papisme, un nationalisme exalté par le mythe de "Moscou troisième Rome" — tout cela n'est pas moins vivant aujourd'hui dans les milieux orthodoxes qu'avant la chute du tsarisme.

Les vicaires de l'Armée Rouge sont encore venus corriger ces sentiments profonds. Et la soumission quasi fonctionnelle des Eglises orientales à l'égard du pouvoir civil devait tout naturellement conduire l'Eglise russe à accepter de se soumettre au maître de l'heure des l'instants que sa politique s'avérait conforme aux grandes lignes de la tradition russe. Sur un point l'accord ne pouvait être que total: la lutte contre les uniates.

On liquide les Uniates

Des pleins pouvoirs ont été attribués au "Patriarche de Moscou et de toutes les Russies" pour liquider les uniates.

Dès 1945 Alexis ordonnait aux évêques de Russie subcarpathique d'un part, aux quatre évêques de Galicie annexée et au Métropolitain de Lwow d'autre part, de répudier toute allégeance à l'égard de Rome. En mars 1945 le Métropolitain et cinq évêques étaient arrêtés: deux sont morts en prison. En novembre n'ayant pas réussi à séparer haut et bas clergé, Alexis proposait l'ordination d'un synode des prêtres uniates; plusieurs dizaines étaient fusillés, quatre cents déportés en Asie. Les religieux (basiliens) étaient exterminés. L'ensemble des biens ecclésiastiques était confisqué et les écoles fermées.

Il fallait achever ce qui était commencé: le Patriarche envoyait deux évêques orthodoxes en Ukraine occidentale et un synode tenu à Lwow le 9 mars 1946 décidait au nom de l'Eglise uniates de Galicie et des régions voisines de "rompre avec l'Eglise catholique et le Pape de Rome" pour se placer sous la juridiction de l'Eglise orthodoxe russe. Depuis on a peu de nouvelles de ces régions si étrangement converties.

Antipapisme

Ce n'est pas tout. Le Patriarche de Moscou qui tend à se substituer au Patriarche oecuménique de Constantinople à la tête de l'Orthodoxie s'efforce de promouvoir une sorte de croisade idéologique contre le Vatican. A l'occasion du 500ème Anniversaire de l'autocéphalie de l'Eglise russe Alexis a réuni à Moscou une Conférence des Eglises orthodoxes autocéphales (juillet 1948). Le "sanctissime Patriarche" après avoir envoyé un télégramme au "très vénéré Joseph Vissarionovitch" (Staline) a établi que le premier problème que devait régler la haute assemblée était représenté par "les manifestations de l'activité du Vatican".

Le chef de l'Eglise russe a dénoncé dans son discours que la papauté romaine crée un terrain favorable au développement de l'athéisme: "l'apostolat vrai se transforme en une propagande des ténés, méritant le nom d'agression papale". A ce danger la conférence a décidé d'opposer un "effort missionnaire" comportant "l'édition massive de littérature orthodoxe, des discours radiodiffusés, la réunion de congrès, l'organisation de bibliothèques, la publication d'une revue internationale et une campagne d'éclaircissement dans tous les pays où se déploie la propagande catholique". Une résolution d'une rare violence a clôturé les travaux de la Conférence, flétrissant la politique "anticatholique, antinationale, antidémocratique du Vatican", et avertissant les catholiques d'avoir à se rendre compte de l'abîme où les entraîne la papauté moderne.

(Les Faits de la Quinzaine, 15/7-49).

BLOCS-NOTES

Samedi

Samedi, en la chapelle des Franciscains, rue Dorchester-ouest, le délégué apostolique au Canada, Mgr Antonutti, assisté de Mgr Desranleau, évêque de Sherbrooke, de Mgr Louis-Prospère Durand, évêque de Chéroux, en Chine, sacrera Mgr Jean de Capistran Cayer, franciscain, récemment nommé vicair apostolique d'Alexandrie en Egypte.

Cette simple note pourrait fournir matière à d'abondants commentaires. Le fait qu'elle souligne illustre à la fois l'unité, la catholicité, et la perpétuité de l'Eglise, le rayonnement en pays étranger de l'apostolat canadien.

La présence de Mgr Antonutti symbolise en effet de façon éclatante ces trois premiers notes de l'Eglise: celle du nouveau vicair apostolique et de Mgr Durand illustre singulièrement aussi la fécondité de la jeune Eglise du Canada. Mgr Durand et Mgr Cayer s'ajoutent à la liste glorieuse, et déjà longue, des fils de notre pays appelés en des pays lointains à d'éminentes dignités, chargés de lourdes responsabilités.

Le cas du vicair apostolique d'Alexandrie offre cependant un caractère particulier. Les autres évêques canadiens en pays étrangers travaillent sur des territoires qui n'ont, règle générale, qu'un assez bref passé chrétien. Mgr Cayer travaillera dans l'une des régions dont l'histoire touche aux origines mêmes du christianisme et rappelle de très grands souvenirs.

Mgr Desranleau, l'un des évê-

ques coconsécrateurs, est le pasteur du diocèse d'origine de Mgr Cayer. On honore en sa personne l'Eglise qui est heureuse de donner à l'Egypte un nouveau pontife.

Nous prions Mgr Cayer d'agréer, avec nos très respectueuses salutations, nos vœux de long et fécond apostolat.

En Colombie

Les Canadiens français de la Colombie font un grand effort pour conserver chez eux "la langue et les traditions des aïeux. Nous aurons, sans trop de retard, espérons-nous, l'occasion de donner de cet effort une vue quelque peu détaillée. Pour le moment, nous n'avons que le temps de signaler un incident qui nous paraît singulièrement instructif.

On sait que l'une des plus hautes personnalités de notre corps diplomatique, M. Jean Dési, est de passage au Canada, après un long séjour à l'étranger, où il a brillamment représenté notre pays, au Brésil et en Italie, particulièrement.

M. et Mme Dési ont profité de ce congé pour se rendre dans l'Ouest et jusqu'à la côte du Pacifique. A Victoria, ils ont visité le Cercle canadien-français de la ville, ils y ont été accueillis avec l'enthousiasme cordialité que l'on devine. L'un et l'autre ont bien voulu adresser aux Franco-Colombiens de brèves causeries. Mme Dési a parlé de la Brésilienne, M. Dési, de l'Italie, de la langue française et de son rôle dans le monde.

Ce que Mme Dési et notre am-

bassadeur au Quirinal ont dit du Brésil et de l'Italie a très vivement, c'est évident, intéressé les Franco-Colombiens, mais l'éloge de leur langue, l'appel à la fierté française ont particulièrement frappé cette poignée de Canadiens français vivant si loin du foyer natal, dans un milieu presque complètement anglophone.

L'ambassadeur du Canada, chargé d'expérience, connaissant le monde comme peu de ses compatriotes, ne parlait pas autrement que le jeune étudiant d'autrefois, mais avec quelle autorité accrue! On se souviendra longtemps sur la côte du Pacifique de ce fier enseignement et d'un bout à l'autre du pays, les Canadiens de langue française en sauront gré à l'éminent diplomate.

Le "Courrier du Michigan"

Le Courrier du Michigan, un mensuel français publié à Détroit, au Québec, comme l'on disait jadis, vient de célébrer son trenteseptième anniversaire.

On devine ce que représente d'énergie et de persévérance ténacité le maintien dans une région qui possède de si glorieux souvenirs français, mais où les éléments de langue anglaise tiennent aujourd'hui une telle place, d'une publication française.

Nous félicitons le directeur du Courrier du Michigan, M. P.-E. Mayrand, de son beau courage, de sa belle œuvre et lui souhaitons de longues années encore de fé-

Il faut que le Canada conquière de nouveaux marchés

Après avoir souligné, dans un récent éditorial, ce qu'il appelle "l'échec du travailisme anglais", l'éditorialiste du Bulletin de la Chambre de Commerce analyse les conséquences de la crise britannique pour le monde et pour le Canada.

Pour le monde

L'échec du travailisme ne serait intéressant que pour les seuls économistes ou sociologues s'il restait un phénomène local, si l'Angleterre n'était pas l'Angleterre. Mais Londres ayant bâti, en même temps que son empire politique et pour mieux le consolider, l'empire sterling, il se trouve que le problème anglais devient le problème du monde.

En effet, l'objectif vers lequel tendent tous les pays, parce qu'il conditionne la prospérité internationale et, partant, la paix elle-même, c'est le multilatéralisme, la liberté des échanges commerciaux entre les nations. Et voilà que l'Angleterre, qui manque de dollars, ferme ses ports aux produits du bloc or, enjoint à ses colonies de faire de même, fait obstacle au rétablissement des conditions normales de commerce dans le monde et crée déjà un problème de surproduction pour ses pays fournisseurs de la zone du dollar.

Sur le plan international, la crise anglaise ne semble pouvoir se résoudre que par de nouveaux prêts des Etats-Unis ou de nouveaux "crédits" des pays du Commonwealth. Or, Washington est passablement sévère des créances douteuses et les pays du Commonwealth à monnaie ferme feraient preuve de beaucoup d'ingénuité s'ils consentaient de nouveaux dons — appelons les choses par leur nom! — après s'être fait interdire l'accès des marchés sterling. Selon toute probabilité, l'Angleterre n'obtiendra donc l'aide nécessaire à sa survie qu'au prix d'un nouvel amoindrissement de sa puissance et de prestige. A moins qu'un miracle de sentiment... le passé nous a appris à y croire.

Pour le Canada
Coincé comme il est entre les deux blocs monétaires, le Canada est le premier atout pour le conflit qui divise les Etats-Unis, son

Le P. Merklen
Le P. Merklen, rédacteur en chef de la Croix, de Paris, et directeur général des œuvres de la Bonne Presse, vient de mourir à l'âge de 73 ans.

C'était l'un des religieux assomptionnistes les plus connus. Il avait, relativement jeune encore, tenu dans sa congrégation un rôle important. Depuis plus d'un quart de siècle, il s'occupait spécialement des œuvres de presse. Il avait été d'abord directeur de la Documentation catholique, la grande revue documentaire, puis rédacteur en chef de la Croix.

La Croix, on le sait, est le quotidien catholique le plus répandu de France. Autour de ce journal ont grandi des revues diverses, ainsi qu'une importante maison d'édition. C'est l'un des plus puissants instruments de propagande qu'on ait bâtis en Europe.

Le P. Merklen avait joué un rôle considérable au congrès des journalistes catholiques tenu à Bruxelles en 1930; il faisait partie de la commission chargée d'organiser le congrès des journalistes catholiques qui se tiendra à Rome au cours de l'Année sainte.

Le P. Merklen était un écrivain clair, précis, dont la formation religieuse et philosophique était, cela va de soi, exceptionnellement forte. C'était en même temps un puissant organisateur.

O. H.

principal fournisseur, et la Grande-Bretagne, son deuxième principal client. La brusque rupture du triangle économique Londres-Ottawa-Washington, qui nous permet de payer nos importations américaines avec les dollars du Royaume-Uni, nous achète nos produits, compromet tout notre commerce extérieur, donc notre prospérité.

Du point de vue politique, cependant, il n'est pas sûr que la crise anglaise ne donne pas lieu à nos échanges commerciaux avec l'étranger une nouvelle orientation, beaucoup plus conforme à notre intérêt et qu'on a différencié jusqu'ici d'entreprendre par négli-

Le pèlerinage de Pax Christi
Les agences de presse nous rapportent dans un bref communiqué le succès du pèlerinage-congrès de Pax Christi à Lourdes. Trente mille pèlerins venus de trente-six pays y prirent part. Dix-huit diocèses du Canada étaient représentés. Dans une intervention remarquée, le cardinal Gerlier a exprimé son étonnement que l'oeuvre fût encore si ignorée, bien qu'elle compte un million d'adhérents. Il a proposé à ceux qui étaient présents de faire porter leurs efforts immédiats sur la propagande du mouvement. Et d'ajouter: "Peut-être un bon chrétien, si on ignore Pax Christi et si on n'en est point un zélé propagandiste?" (E.S.P.)

L'ACTUALITE

M. le Maire s'en va-t à Ottawa

Pour quelque temps, les Montréalais prêteront leur maire à la Chambre des Communes. Ce prêt sera-t-il à court terme, ou à longue échéance? La longueur ou la brièveté de la session parlementaire apportera la réponse.

En fait, le maire Houde a pris la route d'Ottawa où il fera ses premières armes oratoires sur une scène qui lui est nouvelle. Des fanatiques avaient prétendu que la "corporence" de notre Camille municipal exigeait à bas un siège fabriqué tout exprès pour recevoir sa particulière circonférence. Mesures prises, il n'en sera rien.

Entre temps, trois ou quatre importants fauteuils — également de dimensions "standard" — que Son Honneur occupe habituellement à Montréal en sa capacité officielle se trouveront vus de leur titulaire: la chaise curule du maire ou au bureau de la mairie et à la salle du conseil, le nouveau siège de M. Houde au Comité exécutif que lui a attribué le bill provincial 71 et le fauteuil réservé d'office au premier magistrat de la ville, lorsque délibère la Commission métropolitaine.

Trois fois, les deux derniers sièges ont tout à fait personnels au

Le monde savait les conséquences de la domination de l'Etat par les puissances capitalistes. Le gouvernement travailliste lui offre maintenant un échantillon de la domination syndicale. Double expérience qui montre le danger de laisser le capital ou le travail accéder comme tel au pouvoir. Leur action doit rester consultative et les politiques demeurer les seuls arbitres des questions gouvernementales.

Jean-Marie POIRIER,
Le Bulletin de la Chambre de Commerce.

CARNET MONDAIN

DEPLACEMENTS

Mme Béatrice Rodier Letondal est partie pour New-York, hier soir, où elle s'embarquera à bord du "De Grasse" samedi, pour un long séjour en Europe.

M. et Mme Roch Lachance, de Québec, ainsi que Mlle Thérèse et Jeanne Lamarche, également de Québec, logent à l'Auberge du Faubourg, à Saint-Jean-Port-Joli, pour deux semaines.

Mme Henri Pélaude, qui fait actuellement un séjour en Europe, passe le mois de septembre à Venise et à Rome, en Italie. Elle rentrera à Paris au début d'octobre.

Mlle Suzanne Parent, après un séjour d'études d'une année en France, s'est embarquée samedi, à bord du "Samaritana" pour revenir au pays. Son beau-frère et sa sœur, M. et Mme Jean Benoit, qui poursuivent actuellement leurs études en Europe, passent un mois en Corse.

AUX LATINS D'AMÉRIQUE

Ce soir, au CECOC de l'Université de Montréal, rue Sherbrooke est, les membres de l'Union des latins d'Amérique organisent une soirée en l'honneur des républiques latino-américaines qui célèbrent aujourd'hui leur indépendance: Costa-Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, le Mexique et Nicaragua.

MAINTENANT
lustre plus vif
pour le linoléum

Imaginez! Presque deux fois plus d'éclat qu'autrefois avec le GLO-COAT sans frottement Johnson, nouveau et amélioré! Beaucoup moins de travail, aussi, parce que le brillant plus vif du GLO-COAT dure presque deux fois plus. Le nouveau GLO-COAT s'étend plus uniformément, ne raye jamais, dure plus. Faites l'essai!



RECEPTION

Mme Louis de G. Beaubien, les présidents conjoints de la campagne pour Ste-Justine, Mme Gabriel B. Lord et M. Hector Fontaine, ainsi que les membres du comité exécutif de la campagne, recevront à 448 Chemin Sainte-Catherine, mardi, le 20 septembre, à 5 h., à l'occasion du 41e appel des enfants malades de Sainte-Justine.

REVUE DES MODÈS

L'Association féminine de Montréal de l'Institut national canadien pour les aveugles présentera une revue de modes au profit de ses œuvres, jeudi, le 29 septembre, au "Normandie Roof", de l'hôtel Mont-Royal. Mlle Marion Yves est la présidente de l'Association et de l'organisation.

PROCHAINS MARIAGES

M. et Mme Avila Cousineau, de Dorchester, ont fixé pour le mariage de leur fille, Mlle Pauline Cousineau, à M. Philippe Farmer, B.A., L.S.C., C.A., fils de M. J.-O. Farmer, d'Outremont, et de Mme Farmer, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée jeudi, le 22 septembre, à 9 h. 30, à l'église Trés-Sainte-Trinité de Dorchester.

M. et Mme Alexandre Sorel, de Verdun, font part du mariage de leur fille, Annette, avec M. Bruno Gélinas, fils de M. et de Mme N. Gélinas. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 17 septembre, à 8 h., à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, de Verdun.

Le mariage de Mlle Armelle Brault, fille de M. et de Mme Benoit Brault, décédés, avec M. Abel Massicotte, fils de M. Adolphe Massicotte, décédé, et de Mme Massicotte, sera béni le jeudi, 15 septembre, à 8 h., à la chapelle Sainte-Famille de la Nativité de la Vierge-Marie (Hochelaga). Pas de faire-part.

Le lundi, 3 octobre, à 8 h. 30, à l'église Notre-Dame des Sept-Douleurs, de Verdun, sera célébré le mariage de Mlle Mariette Lévesque, fille de M. et de Mme Yvonne Lévesque, avec M. Gérard Beaulieu, fils de M. et de Mme Aimé Beaulieu, de Montréal.

EMPLOYÉES
DE BUREAU

L'Association des Employées de bureau offre aux dames et demoiselles des cours de français, anglais, sténographie, travail de bureau, etc., trois cours par semaine de 7.30 h. à 9.30 h., à des conditions très avantageuses.

S'adresser à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste 853 est, rue Sherbrooke, FR. 2665.

Cimetières
militaires
en Hollande

Les tombes des soldats canadiens mieux entretenues là-bas qu'ici

Vancouver — (C.P.) — Les tombes des soldats canadiens qui sont morts en Hollande sont mieux soignées que celles du Canada, a remarqué une mère dont le fils a été tué au cours de la deuxième grande guerre.

Mme Margaret Bristow, de Vancouver, présidente des Silver Cross Mothers, qui vient de rentrer d'une tournée de deux mois en Europe pour visiter les cimetières militaires, dit: "Toutes les tombes portent une croix blanche et sont fleuries continuellement en Hollande. Les cimetières ne peuvent pas être plus tendrement soignés".

Mme Bristow, première mère canadienne à visiter les cimetières des Pays-Bas comme invitée du Comité des tombes de guerre du pays, dit que les familles hollandaises ont "adopté" chacun des 4.000 soldats canadiens dont les tombes sont connues dans le pays.

UNE CARRIÈRE
BIEN REMPLIE

Regina — (C.P.) — Peu de femmes peuvent établir le même record d'activités que Bertha Oxner qui vient de prendre sa retraite après une fructueuse carrière.

Depuis des années, elle a été — parmi d'autres occupations — directrice du travail féminin pour l'Université de Saskatchewan, membre de l'Association canadienne d'éducation des adultes et du Conseil d'orientation professionnelle du département du travail sur le plan national, vice-présidente de la Canadian Home Economics Association et directrice de l'Association Canadienne des Consommateurs.

Elle vivra désormais avec sa mère à Chester, Nouvelle-Ecosse.

Bleuets canadiens
en Ecosse par avion

Londres — Un chargement d'avion de plants de bleuets en provenance du Canada procurent peut-être à l'Ecosse une nouvelle culture prospère et l'emploi utile de tourbières sans valeur. Il s'agit de plants parvenus à pleine maturité, qui, déracinés un beau jour en Nouvelle-Ecosse, seront replantés en moins de 24 heures dans le Lanarkshire, après un voyage aérien qui les amènera à Prestwick.

La transplantation de plants adultes, espère-t-on, fera épargner de 4 à 5 ans dans l'établissement de la nouvelle industrie en Ecosse.

LA PAIX DANS
LE MENAGE
RECOMPENSEE

Londres — Grâce à un don reçu de Nouvelle-Zélande, il sera possible de faire revivre, cet automne, l'une des plus anciennes coutumes anglaises. Il s'agit de l'épreuve "Dumnon Fitch", au cours de laquelle les couples mariés qui peuvent jurer devant le peuple de Little Dumnon qu'ils ne se sont ni repents du mariage, ni querelles pendant un an et un jour, reçoivent à titre de prix une... flèche de bacon!

Depuis la guerre, cette coutume n'a pu se répéter en raison du rationnement du bacon; mais une partie du don envoyé par la Nouvelle-Zélande sera mise de côté spécialement pour l'épreuve qu'on va faire revivre, l'automne prochain. La coutume, dit-on, remonte au temps d'Henri III.

LA MODE DU JOUR



Quelle adolescente ne serait pas fière de porter une robe aussi élégante? Modèle jeune et pimpant avec son petit col, ses manches bouffantes et ses grandes poches.

Le No 9013 est offert pour les tailles juvéniles de 10, 12, 14 et 16 ans. La grandeur 12 requiert 3 1/2 verges d'un tissu de 39 pouces de largeur. Tissu contra-tant: trois huitièmes de verge.

Ce patron est en vente au prix de 30 au Service des patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de poste ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est accepté. Écrire clairement nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

L'été parisien accueille
la mode d'hiver

La mode, toujours recommencée... La collection "Milieu de siècle" de Christian Dior — La taille reste mince... Les gris triomphent dans toutes leurs gammes ainsi que les tons rares comme améthyste, laurier noir, vert bronze, bleu émail — Beaucoup d'or et de mordoré — Robes de dîner aussi courtes que des robes de sport — Robes de grand soir à demi-traine — Broderie, passementerie, perles et diamants...

Considérez par le commun des mortels comme le mois où l'on doit fuir Paris, août, en réalité, signifie pour la Capitale cet événement majeur, qui, en frivolité, s'intitule "les collections d'hiver".

Tandis que les Parisiennes exportent sur les plages leurs incantations silhouettes d'été, un public attentif d'acheteurs étrangers et de chroniqueuses de modes, s'écroule dans les salons de la Haute Couture.

En moins de trois semaines, cinquante maisons révelent d'un coup le secret longuement mûri de leurs créations. Sur ce chiffre, une demi-douzaine garde son importance, et de cette demi-douzaine, quand le décatage est opéré, deux ou trois au plus émergent avec éclat.

C'est de leurs créations que partira cet impondérable tyrannique qui s'appelle: la ligne nouvelle. Ce sont leurs idées qui, choisies, élues, et subtilement adaptées, imposent au monde cette chose fugace, ravissante, impérieuse et précieuse: la mode.

Aut surplus, la réussite d'une collection ne consiste pas seulement à aligner des robes, dont le seul mérite serait de ne pas ressembler à celles de la précédente série. La grande question est de créer un style assez brillant et assez sûr pour qu'il puisse imposer son "diklat".

BEAUCOUP DE DONS

Depuis longtemps on n'ignore plus que la couture est un art et que pour être un grand couturier il faut réunir beaucoup de dons: l'audace, la mesure, et l'originalité de conception, contrôlée par le sens critique. La mode, toujours recommencée... pourrait-on dire en paraphrasant le vers célèbre de Valéry.

La mode, cette saison, sera donc, comme il se doit, recommencée. Elle ne sera pas bouleversée. Cependant, alors qu'elle se contente, dans la plupart des maisons, d'affirmer, en l'épurant, la ligne du printemps dernier, ailleurs, elle manifeste, avec autorité, une admiration prodigieuse d'invention et le choix d'un style à la fois hardi et sobre "purement de notre époque".

Le jeune maître de la Couture française, Christian Dior, intitule sa collection "Milieu du Siècle." C'est l'air de l'ancien et l'on songe qu'à la saison prochaine, l'espace de génie qui conçut ces merveilles d'un jour les rendra pour d'autres, dont le dessin sera de surpasser celle-ci.

La ligne "Milieu du Siècle" se place sous le signe des ciseaux et du moulin à vent. Il faut à la couture des dénominations qui forcent l'attention, et nous verrons aussi la ligne "coup de vent", la ligne "fusée", la ligne "minaret"...

Si étrange que cela puisse paraître, ces enseignes dissimulées désignent, pour finir, la ligne en faveur, fine, étonnée et parfaitement féminine sans affecterie.

La silhouette 1950 se trouvant ainsi esquissée, abordons-la maintenant par ses détails. D'abord la longueur, cette longueur dont se soucient le plus les femmes! Elle semble cette saison avoir trouvé son équilibre, puisqu'elle est générale.

Le langage fin a cédé la place à la soie pure enfin retrouvée, aux crêpes lourds, aux satins, aux ottomans, aux failles, aux velours. Le métal enrichit tous ces tissus, et les broderies, très employées, vont de la grosse laine ou de la passementerie au jais, aux perles et aux diamants.

Ce "Milieu du Siècle" réclame un style demi-soir, correspondant aux exigences et aux modes de vie moderne. C'est pourquoi les modèles de dîner, même très ouverts et d'une extrême richesse de tissus, d'ornements et de coloris, sont toujours courts, aussi courts que les robes de sport.

Mais les robes de grand soir, dre rêveur de la veille, ou le cynique dont les inconcevables propos semblaient attrister son hôte qui n'osait réagir.

Je m'efforçais de prendre le même ton mais ne dus pas y parvenir, car je me sentais une réelle infériorité sur ce terrain inconnu... Dès après le café et sans raison valable, Verlans monta dans sa chambre sans me dire à quelle heure il souhaitait que je lui fisse la lecture. Je me tournai toute chavirée vers M. Arsène et l'interrogeai du regard. Il répondit en secouant les épaules:

— Le pauvre enfant est de plus en plus nerveux... Le mieux que vous ayez obtenu par vos soins et vos lectures n'a pas duré; vous le voyez, mademoiselle Bersa...

J'eus un cri de révolte: — Son attitude est inadmissible. Il doit y avoir un fait nouveau. A-t-il vu quelqu'un en dehors de vous? Aurait-il reçu quelque lettre... Mais qui lui en aurait donné lecture?

Le vieillard fort gêné reconnut qu'il avait, en effet, donné lecture d'une lettre... annonçant une visite que... dont, que Verlans ne semblait guère désirer... Mais tout ceci ne regardait que son jeune ami.

Je compris que je ne pouvais insister et pris congé sous un masque de froideur et d'indifférence. Mais un monde idéal construit par mon imagination sentimentale s'effondrait en moi dans une poussière de poignants et doux souvenirs...

Chez moi une forte secousse d'ordre moral s'intensifia avec le temps au lieu de s'apaiser. Tout se passa comme si j'avais en moi un haut-parleur qui répétait jusqu'à la rendre inhumaine la voix de mes céphalopodes ou de mes chagrins. C'est pourquoi je redoublai la solitude de ma chambre où j'allais m'enfermer.

(à suivre)

Le saumon en conserve vous offre nombre d'avantages. Avec le saumon en conserve vous n'avez jamais de perte, tout est comestible. 1 lb. de saumon équivaut à 1 lb. de nourriture complète. Un autre avantage, c'est l'extrême variété des menus que vous pouvez préparer avec le saumon en conserve. Il s'apprête à toutes les sauces, c'est le cas de le dire. Enfin le saumon est une nourriture très riche en protéine et en vitamines. C'est un aliment sain, toujours savoureux.

PETITS CHAPEAUX
ET CHEVEUX
A LA NINON

Londres — Il semble peu douteux en Angleterre que, cet automne, les têtes féminines seront tondues. Les petits chapeaux que les modistes ont lancés ne permettront pas de garder un seul cheveu superflu, — au lieu de la coupe chrysanthème, tulipe, ou autres aux noms pittoresques, — on reverra sous une forme quelconque la coiffure à la Ninon des années 20.

Nombre de nouveaux chapeaux anglais sont de toutes petites cloches munies d'une ligne en diagonale à travers le front. Les ailes sont des garnitures favorites mais elles ne sont pas forcément de plumes: une aile, partie intégrante du chapeau et faite du même tissu, semble sortir du côté. Mais les garnitures poussent surtout vers le haut. Certains des nouveaux modèles ont des garnitures d'un pied de hauteur, qui ne conviennent guère au voyage en autobus et sont dangereuses même dans une voiture particulière, ce qui ne leur enlève rien de leur attrait.

On se sert de plumes tachetées pour confectionner entièrement certains chapeaux et les feutres de velours ont l'apparence d'un riche castor. On se sert beaucoup de velours, surtout dans les turbans moulés sur la tête et garnis d'une aile drapée en diagonale, affirmant à travers le front et retenue sur le côté par une épinglette joyau. Les couleurs comprennent le bleu cède, le noir et le gris joints en une belle harmonie de couleurs: chartreuse, tabac et vert foncé; le noir, le rouge géranium et le blanc.

Un chapeau du soir en velours noir est orné de motifs de libellules, — souvenir des années 80, — entremêlés de petits morceaux de verre.

ELAN ET SURPRISE

Mais ce qui ne peut guère s'évaluer par la description c'est la variété et l'originalité des boutonnages et moins encore le traitement en oblique des tissus. Sur les corsages et sur les jupes, s'entre-croisent les motifs en ciseaux ou en moulin à vent. Au départ d'un fourreau strict, jaillit un ampleur inattendu. Tout est élan et tout est surprise. Le tailleur, ce favori des femmes, est aussi souple que le Deux-pièces. Le petit paletot droit à la simplicité d'une houppelande de berger. La cape de si fière allure donne lieu à des interprétations innombrables.

Enfin le manteau, roi des collections d'hiver, est presque toujours vague, et, en contraste avec les robes étroites, d'une ampleur considérable: le col montant à l'assaut du visage, la manche large. Ils sont traités avec luxe et raffinement dans un style d'apparence rude, et taillés dans des lainages épais et légers, rugueux à l'oeil, de toucher moelleux.

Enfin, il y a les cols. Une fois mis à part le noir, presque toujours rattaché par des contrastes vifs, les gris triomphent dans toutes leurs gammes, ainsi que les tons rares comme l'améthyste, le laurier noir, le vert bronze, le bleu émail. Beaucoup d'or et de mordoré. Le langage fin a cédé la place à la soie pure enfin retrouvée, aux crêpes lourds, aux satins, aux ottomans, aux failles, aux velours. Le métal enrichit tous ces tissus, et les broderies, très employées, vont de la grosse laine ou de la passementerie au jais, aux perles et aux diamants.

Ce "Milieu du Siècle" réclame un style demi-soir, correspondant aux exigences et aux modes de vie moderne. C'est pourquoi les modèles de dîner, même très ouverts et d'une extrême richesse de tissus, d'ornements et de coloris, sont toujours courts, aussi courts que les robes de sport.

Mais les robes de grand soir, avec le décollé en conque ou en arc, et la traîne d'un volume magnifiquement équilibré sont d'une allure et d'une recherche souveraines.

Et c'est sur ce mot qu'il convient de terminer ce compte rendu et d'évoquer une mode qui trouve le moyen — en un temps où les circonstances risquent toujours d'être difficiles — de ressusciter ces grâces et ces fastes qui sont le propre de l'élégance française.

Suzanne NORMAND

RECOLLECTION: La Récollection mensuelle pour demoiselles reprendra son cours, le 4e dimanche, 25 septembre, sous la direction du Père L. Langlois, S.J. Méditation à 8 h. 45 suivie de la messe et conférence à 10 h. 15.

avec le décollé en conque ou en arc, et la traîne d'un volume magnifiquement équilibré sont d'une allure et d'une recherche souveraines.

Et c'est sur ce mot qu'il convient de terminer ce compte rendu et d'évoquer une mode qui trouve le moyen — en un temps où les circonstances risquent toujours d'être difficiles — de ressusciter ces grâces et ces fastes qui sont le propre de l'élégance française.

Suzanne NORMAND

En marge de "La Faluche"

Deux étudiantes de
France nous visitent

Elles étaient au jardin en train de faire leur correspondance quand j'arrivai. J'allais les rejoindre et c'est sous les arbres, dans la lumière adoucie de septembre que nous avons bavardé comme des cousines.

Deux Parisiennes de la chorale "La Faluche", Jeanne Babouth, blonde et grande, étudiante en lettres, et Denise Fabre, blonde aussi mais moins grande, étudiante en sciences, parlent avec enthousiasme de leur séjour au Canada où, disent-elles, elles ont reçu "un accueil merveilleux". Elles calculent que c'est une vraie chance que cette traversée en Amérique mais elles auraient bien aimé trouver le pays sous la neige, à voir les fameux "bancs de neige" dont elles ont entendu parler. La température du Québec de ce temps-ci leur rappelle tout simplement le climat de la France à la même époque.

Avec la chorale ces deux jeunes Françaises sont déjà allées en Angleterre, en Ecosse, en Irlande. On sait que "La Faluche" se compose d'un groupe d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Catholique de Paris et toutes les facultés y sont représentées, sauf la médecine. Il y a aussi une bonne douzaine de membres qui n'ont pu abandonner la France pour un si long voyage.

Incidentement, l'une de mes interlocutrices mentionne l'université féminine.

— Université féminine? C'est une section, une branche de l'Université catholique de Pa-

ris, assez récemment organisée pour la formation de la jeune fille en culture générale, enseignement ménager compris, sous forme de stage dans les institutions spécialisées.

Nos deux visiteuses trouvent que les Canadiennes ont des gardes-robres beaucoup plus fournies que celles de leurs cousines de France, qu'elles portent leurs robes plus longues qu'on les porte à Paris. En France d'ailleurs, la vie est encore très chère pour le Français moyen.

Est-ce bien dur de suivre un itinéraire comme celui de la chorale ou si cette randonnée peut se comparer à un voyage de repos? Ni l'un, ni l'autre. Les répétitions, les concerts tous les soirs, ce qui représente de bonnes heures de travail debout et de tension nerveuse, les déplacements successifs, les couchers tardifs et les lègers matins, tout cela ne peut constituer ce que l'on appelle un voyage de repos. Ce n'est pas si dur non plus et c'est très captivant.

Nous le croyons sans peine et nous souhaitons à nos jeunes visiteuses tout le succès désiré.

Le concert d'hier soir a été une réussite artistique d'une qualité rare: les rappels et les chansons basses ont prouvé que le public était captivé et sa joie complète. Il faudrait cependant que ce public soit plus nombreux lundi soir, s'il tient à se classer parmi les connaisseurs.

G. B.

Aux Institutions
Hôpitaux Presbytères

nous offrons: les Bases pour soupes Garnitures de tartes, Bases pour glacages, Cristaux de Jus de Fruits, Bases pour croquants, Bases à gâteau "Downyflake".

Deserts à la crème, Essences (assortiment complet), Desserts à la gelatine, Poudre à meringue et à guimauve, Spécialités de tartes (toutes saveurs), Poudre à saucis brunes.

PRODUITS ALIMENTAIRES

SUPERÊME LIMITÉE

Seule maison du genre 100% can.-française.

630, rue Dorchester ouest, Téléphone: 1687

Montréal, BEAIR 1687

POUR VOS CONFITURES

Ni cire, ni couvercles en métal, si vous employez

SEAL-O-TEX

— Un moyen économique de sceller vos conserves et garder un cachet de fraîcheur. Facile à poser. Fermeture idéale et efficace pour tout contenant en verre.

Cachetez vos jarres de confitures, gelées, tomates, catsup, etc. 100% de protection.

DEMANDEZ-LE CHEZ L'ÉPICIER DU COIN.

Préparé à la maison
MOINS DE 14¢ LA PORTION

Couronne de SAUMON à l'indienne

Faire bouillir une tasse et demie de riz. Le mouler dans un plat beurré, et conserver chaud dans le fourneau.

Préparer une tasse de sauce blanche moyenne. Ajouter une c. à table de poudre de curry, défaire une livre de saumon en boîte, et ajouter à la sauce.

Démouler le riz sur un plateau.

Verser la sauce au saumon au centre et garnir de persil.

Servir avec des haricots au beurre.

Peut servir six.

Le saumon en conserve vous offre nombre d'avantages. Avec le saumon en conserve vous n'avez jamais de perte, tout est comestible. 1 lb. de saumon équivaut à 1 lb. de nourriture complète. Un autre avantage, c'est l'extrême variété des menus que vous pouvez préparer avec le saumon en conserve. Il s'apprête à toutes les sauces, c'est le cas de le dire. Enfin le saumon est une nourriture très riche en protéine et en vitamines. C'est un aliment sain, toujours savoureux.

Le saumon en conserve vous offre nombre d'avantages. Avec le saumon en conserve vous n'avez jamais de perte, tout est comestible. 1 lb. de saumon équivaut à 1 lb. de nourriture complète. Un autre avantage, c'est l'extrême variété des menus que vous pouvez préparer avec le saumon en conserve. Il s'apprête à toutes les sauces, c'est le cas de le dire. Enfin le saumon est une nourriture très riche en protéine et en vitamines. C'est un aliment sain, toujours savoureux.

Le saumon en conserve vous offre nombre d'avantages. Avec le saumon en conserve vous n'avez jamais de perte, tout est comestible. 1 lb. de saumon équivaut à 1 lb. de nourriture complète. Un autre avantage, c'est l'extrême variété des menus que vous pouvez préparer avec le saumon en conserve. Il s'apprête à toutes les sauces, c'est le cas de le dire. Enfin le saumon est une nourriture très riche en protéine et en vitamines. C'est un aliment sain, toujours savoureux.

Le saumon en conserve vous offre nombre d'avantages. Avec le saumon en conserve vous n'avez jamais de perte, tout est comestible. 1 lb. de saumon équivaut à 1 lb. de nourriture complète. Un autre avantage, c'est l'extrême variété des menus que vous pouvez préparer avec le saumon en conserve. Il s'apprête à toutes les sauces, c'est le cas de le dire. Enfin le saumon est une nourriture très riche en protéine et en vitamines. C'est un aliment sain, toujours savoureux.

Le saumon en conserve vous offre nombre d'avantages. Avec le saumon en conserve vous n'avez jamais de perte, tout est comestible. 1 lb. de saumon équivaut à 1 lb. de nourriture complète. Un autre avantage, c'est l'extrême variété des menus que vous pouvez préparer avec le saumon en conserve. Il s'apprête à toutes les sauces, c'est le cas de le dire. Enfin le saumon est une nourriture très riche en protéine et en vitamines. C'est un aliment sain, toujours savoureux.

Le saumon en conserve vous offre nombre d'avantages. Avec le saumon en conserve vous n'avez jamais de perte, tout est comestible. 1 lb. de saumon équivaut à 1 lb. de nourriture complète. Un autre avantage, c'est l'extrême variété des menus que vous pouvez préparer avec le saumon en conserve. Il s'apprête à toutes les sauces, c'est le cas de le dire. Enfin le saumon est une nourriture très riche en protéine et en vitamines. C'est un aliment sain, toujours savoureux.

Le saumon en conserve vous offre nombre d'avantages. Avec le saumon en conserve vous n'avez jamais de perte, tout est comestible. 1 lb. de saumon équivaut à 1 lb. de nourriture complète. Un autre avantage, c'est l'extrême variété des menus que vous pouvez préparer avec le saumon en conserve. Il s'apprête à toutes les sauces, c'est le cas de le dire. Enfin le saumon est une nourriture très riche en protéine et en vitamines. C'est un aliment sain, toujours savoureux.

Le saumon en conserve vous offre nombre d'avantages. Avec le saumon en conserve vous n'avez jamais de perte, tout est comestible. 1 lb. de saumon équivaut à 1 lb. de nourriture complète. Un autre avantage, c'est l'extrême variété des menus que vous pouvez préparer avec le saumon en conserve. Il s'apprête à toutes les sauces, c'est le cas de le dire. Enfin le saumon est une nourriture très riche en protéine et en vitamines. C'est un aliment sain, toujours savoureux.

Le saumon en conserve vous offre nombre d'avantages. Avec le saumon en conserve vous n'avez jamais de perte, tout est comestible. 1 lb. de saumon équivaut à 1 lb. de nourriture complète. Un autre avantage, c'est l'extrême variété des menus que vous pouvez préparer avec le saumon en conserve. Il s'apprête à toutes les sauces, c'est le cas de le dire. Enfin le saumon est une nourriture très riche en protéine et en vitamines. C'est un aliment sain, toujours savoureux.

Le saumon en conserve vous offre nombre d'avantages. Avec le saumon en conserve vous n'avez jamais de perte, tout est comestible. 1 lb. de saumon équivaut à 1 lb. de nourriture complète. Un autre avantage, c'est l'extrême variété des menus que vous pouvez préparer avec le saumon en conserve. Il s'apprête à toutes les sauces, c'est le cas de le dire. Enfin le saumon est une nourriture très riche en protéine et en vitamines. C'est un aliment sain, toujours savoureux.

Le saumon en conserve vous offre nombre d'avantages. Avec le saumon en conserve vous n'avez jamais de perte, tout est comestible. 1 lb. de saumon équivaut à 1 lb. de nourriture complète. Un autre avantage, c'est l'extrême variété des menus que vous pouvez préparer avec le saumon en conserve. Il s'apprête à toutes les sauces, c'est le cas de le dire. Enfin le saumon est une nourriture très riche en protéine et en vitamines. C'est un aliment sain, toujours savoureux.

Le saumon en conserve vous offre nombre d'avantages. Avec le saumon en conserve vous n'avez jamais de perte, tout est comestible. 1 lb. de saumon équivaut à 1 lb. de nourriture complète. Un autre avantage, c'est l'extrême variété des menus que vous pouvez préparer avec le saumon en conserve. Il s'apprête à toutes les sauces, c'est le cas de le dire. Enfin le saumon est une nourriture très riche en protéine et en vitamines. C'est un aliment sain, toujours savoureux.

Le saumon en conserve vous offre nombre d'avantages. Avec le saumon en conserve vous n'avez jamais de perte, tout est comestible. 1 lb. de saumon équivaut à 1 lb. de nourriture complète. Un autre avantage, c'est l'extrême variété des menus que vous pouvez préparer avec le saumon en conserve. Il s'apprête à toutes les sauces, c'est le cas de le dire. Enfin le saumon est une nourriture très riche en protéine et en vitamines. C'est un aliment sain, toujours savoureux.

Le saumon en conserve vous offre nombre d'avantages. Avec le saumon en conserve vous n'avez jamais de perte, tout est comestible. 1 lb. de saumon équivaut à 1 lb. de nourriture complète. Un autre avantage, c'est l'extrême variété des menus que vous pouvez préparer avec le saumon en conserve. Il s'apprête à toutes les sauces, c'est le cas de le dire. Enfin le saumon est une nourriture très riche en protéine et en vitamines. C'est un aliment sain, toujours savoureux.

LE MONTREAL A GAGNÉ LA PREMIÈRE JOUTE DE LA SÉRIE

Les Royaux triomphent du club Rochester 9 - 5

Sam Jethroe enregistre le premier point de la partie en frappant un coup de circuit contre le lanceur Cloyd Boyer — Schmees se blesse — La deuxième joute aura lieu ce soir et Van Cuyk sera probablement au monticule

Rochester, 15 — Il est vrai qu'il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, mais le club de Rochester se qualifie pour la finale de la Coupe des Gouverneurs mais s'il faut en juger par la tenue des protégés de Clay Hopper hier soir dans la première partie de la semi-finale, les chances du club montrealais sont bonnes, excellentes même, car les batteries de Buz Bavis ont eu facilement raison de leurs rivaux car ils l'emportèrent par le résultat de 9 à 5 après avoir compté tous leurs points dans les quatre premières manches.

Les Royaux se sont révélés formidables au bâton hier soir car les représentants de la métropole canadienne accumulent treize coups réussis contre les cinq lanceurs utilisés par John Keane pendant que Dan Bankhead, qui officiait pour le Montreal, a tenu les Ailes Rouges à 11 coups sûrs, la plupart obtenus après la cinquième manche.

La température n'était guère propice pour une joute de baseball mais pas moins de dix mille personnes ont envahi les estrades du parc local pour assister à la première partie d'une série de 4 de 7 qui permettra au vainqueur de se mesurer contre le gagnant de la série Buffalo-Jersey-City pour la possession de la Coupe des Gouverneurs et le droit de participer à la petite série mondiale entre les vainqueurs des éliminatoires de l'Association Américaine.

Dan Bankhead a bien débuté car au cours des quatre premières manches le lanceur de couleur reussit à faire frapper au bâton et ne permit à aucun adversaire d'atteindre le premier but, mais par la suite il fut souvent dans l'embarras et Clay Hopper dut faire réchauffer d'autres artilleurs au cas où le Montreal serait trop menacé de perdre son avance. Heureusement pour le Noir et pour le Montreal, Dan sut sortir de ces mauvaises impasses et il put terminer la joute et recevoir le crédit de la victoire.

Sam Jethroe, Wahl, Schmees et Cimoli furent les gros canons des Royaux hier soir et contribuèrent largement à l'échec du club Rochester. Notre joueur de champ centre a compté le premier point de la joute en envoyant la balle par-dessus la clôture sur un lancer de Boyer, puis il obtint un simple plus tard pendant que les trois autres joueurs mentionnés plus haut obtinrent également chacun deux coups sûrs. Chuck Connors fut le seul joueur du Montreal à ne pouvoir placer la balle en lieu sûr mais sur la défensive notre premier but fut très effectif.

Les Royaux firent de l'excellent figure à la 2e manche alors qu'ils croquèrent cinq fois la balle et Boyer dut rendre le chemin des douches pour être remplacé par Mike Schultz. Ce dernier ne fit guère mieux que son prédécesseur et à la 4e manche les visiteurs tombèrent à bras raccourcis sur ses balles et enregistrèrent 3 autres points pour alors mener par 9 à 0.

Les locaux eurent recours aux services de Tom Poholsky, John Grodzicki et George Copeland comme lanceurs et contre ces trois ar-

tilliers, les Royaux furent impuissants. L'avance du club montrealais était déjà assez considérable et le gérant Hopper encouragea ses hommes à tenir bon jusqu'à la fin de la 9e manche et les champions de 1948 sortaient victorieux même si les locaux se montrèrent menaçants dans les 5e, 6e et 7e manches. Les deux clubs en viendront de nouveau aux prises ce soir et tout semble indiquer que Johnny Van Cuyk sera le choix du gérant Hopper pour lancer contre le Rochester, mais on croit que George Schmees sera dans l'impossibilité de jouer ce soir à cause d'une blessure aggravée hier soir.

Schmees doit être remplacé par Cimoli à la 5e manche.

MONTREAL	AB	P	CS	R	A
Jethroe, cc	5	2	3	0	0
Gionfriddo, cc	5	1	1	2	0
Morgan, cc	5	1	1	0	1
Connors, lb	3	0	0	4	2
Wahl, 3b	5	1	2	2	1
Schmees, cd	3	1	2	2	0
Cimoli, ed	2	0	2	1	0
Bridges, 2b	4	1	1	2	1
Atwell, r	4	1	1	0	0
Bankhead, l	4	1	1	2	2
Total	40	9	13	27	8

ROCHESTER	AB	P	CS	R	A
Stringer, cc	4	0	1	2	1
Thompson, cc	5	0	2	0	0
Richmond, 3b	5	0	0	2	5
Mierkiewicz, cc	3	2	1	0	0
Grodzicki, l	0	0	0	0	0
Dusak, l	1	0	0	0	0
Copeland, l	0	0	0	0	0
Derry, cc	5	1	3	2	0
Bilko, lb	5	1	1	1	1
Bucha, r	2	0	1	3	0
Cole, 2b	5	1	1	3	7
Boyer, l	0	0	0	0	0
Schultz, l	1	0	0	0	0
Poholsky, l	1	0	1	0	0
Burgett, cd	1	0	0	1	0
Total	38	5	11	27	14

z-Frappa pour Grodzicki à la 8e.
Montreal... 150'0000-9
Rochester... 000012200-5

Sommaire: Erreur: Richmond. Points produits par Jethroe, Bridges, Atwell, Bankhead, Morgan, 2. Connors, Schmees, Wahl, Thompson, Cole 2. Poholsky, Bilko. Deux-buts: Atwell, Derry, Cole, Thompson. Circuit: Jethroe. Double-jeu: Cole à Bilko. Laissés sur les buts: Montreal 11; Rochester 12. Buts sur balles: Schultz 1, Poholsky 4, Bankhead 6, Copeland 2. Retirés au bâton: Jersey-City... 40020200-4 6 1
Buffalo... 40211020x-10 12 1
Bowman, Webb, Tomasich, Ueber et Noble: Rogovin et Tabackach. Circuit: Rogovin.

Assistance: 10,306.

LE BUFFALO GAGNE

Buffalo, 15 — Les Bisons de Buffalo ont pris une avance de 1-0 dans leur série semi-finale de 4-7 contre les Petits Gants de Jersey-City dans les éliminatoires de l'Internationale, en l'emportant au compte de 10 à 4 hier. Saul Rogovin a été le lanceur gagnant et Bowman le perdant.

Jersey-City... 40020200-4 6 1
Buffalo... 40211020x-10 12 1
Bowman, Webb, Tomasich, Ueber et Noble: Rogovin et Tabackach. Circuit: Rogovin.

Assistance: 10,306.

LE BUFFALO GAGNE

Buffalo, 15 — Les Bisons de Buffalo ont pris une avance de 1-0 dans leur série semi-finale de 4-7 contre les Petits Gants de Jersey-City dans les éliminatoires de l'Internationale, en l'emportant au compte de 10 à 4 hier. Saul Rogovin a été le lanceur gagnant et Bowman le perdant.

Jersey-City... 40020200-4 6 1
Buffalo... 40211020x-10 12 1
Bowman, Webb, Tomasich, Ueber et Noble: Rogovin et Tabackach. Circuit: Rogovin.

Assistance: 10,306.

LE BUFFALO GAGNE

Buffalo, 15 — Les Bisons de Buffalo ont pris une avance de 1-0 dans leur série semi-finale de 4-7 contre les Petits Gants de Jersey-City dans les éliminatoires de l'Internationale, en l'emportant au compte de 10 à 4 hier. Saul Rogovin a été le lanceur gagnant et Bowman le perdant.

Jersey-City... 40020200-4 6 1
Buffalo... 40211020x-10 12 1
Bowman, Webb, Tomasich, Ueber et Noble: Rogovin et Tabackach. Circuit: Rogovin.

Assistance: 10,306.

LE BUFFALO GAGNE

Buffalo, 15 — Les Bisons de Buffalo ont pris une avance de 1-0 dans leur série semi-finale de 4-7 contre les Petits Gants de Jersey-City dans les éliminatoires de l'Internationale, en l'emportant au compte de 10 à 4 hier. Saul Rogovin a été le lanceur gagnant et Bowman le perdant.

Jersey-City... 40020200-4 6 1
Buffalo... 40211020x-10 12 1
Bowman, Webb, Tomasich, Ueber et Noble: Rogovin et Tabackach. Circuit: Rogovin.

Assistance: 10,306.

LE BUFFALO GAGNE

Buffalo, 15 — Les Bisons de Buffalo ont pris une avance de 1-0 dans leur série semi-finale de 4-7 contre les Petits Gants de Jersey-City dans les éliminatoires de l'Internationale, en l'emportant au compte de 10 à 4 hier. Saul Rogovin a été le lanceur gagnant et Bowman le perdant.

Jersey-City... 40020200-4 6 1
Buffalo... 40211020x-10 12 1
Bowman, Webb, Tomasich, Ueber et Noble: Rogovin et Tabackach. Circuit: Rogovin.

Assistance: 10,306.

LE BUFFALO GAGNE

Buffalo, 15 — Les Bisons de Buffalo ont pris une avance de 1-0 dans leur série semi-finale de 4-7 contre les Petits Gants de Jersey-City dans les éliminatoires de l'Internationale, en l'emportant au compte de 10 à 4 hier. Saul Rogovin a été le lanceur gagnant et Bowman le perdant.

Jersey-City... 40020200-4 6 1
Buffalo... 40211020x-10 12 1
Bowman, Webb, Tomasich, Ueber et Noble: Rogovin et Tabackach. Circuit: Rogovin.

Assistance: 10,306.

LE BUFFALO GAGNE

Buffalo, 15 — Les Bisons de Buffalo ont pris une avance de 1-0 dans leur série semi-finale de 4-7 contre les Petits Gants de Jersey-City dans les éliminatoires de l'Internationale, en l'emportant au compte de 10 à 4 hier. Saul Rogovin a été le lanceur gagnant et Bowman le perdant.

Jersey-City... 40020200-4 6 1
Buffalo... 40211020x-10 12 1
Bowman, Webb, Tomasich, Ueber et Noble: Rogovin et Tabackach. Circuit: Rogovin.

Assistance: 10,306.

LE BUFFALO GAGNE

LES DODGERS L'EMPORTENT

ILS ONT RAISON DES REDS DE CINCINNATI PAR 4 A 2 ROE ET REESE EN EVIDENCE LES CARDINAUX CONSERVENT LEUR AVANCE

La course au championnat de la Ligue Nationale n'a subi aucun changement hier. Les deux premiers clubs du circuit ont été victorieux de sorte que les Cardinals de St-Louis restent toujours en 1ère place avec une avance d'une partie et demie sur les Dodgers de Brooklyn.

Les Dodgers ont continué leur poussée grâce à la solide tenue de Preacher Roe au monticule et la puissance de Pee Wee Reese, qui ont permis aux Dodgers de l'emporter par 4 à 2 sur les Reds de Cincinnati.

Cette joute a terminé les séries entre les deux clubs pour la saison. Brooklyn ayant l'avantage de 17 victoires contre 5 défaites. Preacher Roe a lancé la partie complète pour la première fois en cinq parties contre les Reds, accordant sept coups sûrs; il retira six frappeurs au bâton et accorda trois buts sur balles en remportant sa 13e victoire.

Les Reds ne purent menacer Roe qu'à la 1ère manche, lorsqu'ils complèrent une fois sur un deux-buts de Grady Hatton, un simple par Harry Lowrey et à la 9e manche lorsqu'ils complèrent leur autre point sur les deux-buts de Jimmy Bloodworth et un simple de Virgil Stallcup.

Un ralliement de deux points à la 5e manche assura la victoire des Dodgers et Reese le commença avec son 2e coup sûr, un simple. Reese vola le 2e but et compta lorsque Snider frappa un deux-buts sur la clôture du champ droit, son 3e coup sûr consécutif. Jackie Robinson frappa ensuite un simple pour faire compter Snider et infliger à Fox sa 16e défaite de la saison.

BROOKLYN	AB	P	CS	R	A
Reese, ac	5	2	2	5	2
Jorgensen, 3b	4	0	0	0	1
Snider, cc	5	1	3	0	0
Robinson, 2b	4	0	1	3	2
Hodges, lb	3	0	0	5	1
Furillo, cf	4	0	2	6	0
Campanella, r	4	0	2	6	0
Rackley, cg	3	0	0	2	0
Roe, l	4	0	0	1	0
Total	36	4	10	27	8

CINCINNATI AB P CS R A

Hatton, 3b	3	1	1	2	1
Lowrey, cc	4	0	1	1	0
Litwhiler, cd	4	0	0	0	0
Kluszewski, lb	4	0	0	8	3
Cooper, r	2	0	0	7	1
Blalock, 2b	4	1	1	2	2
Stallcup, ac	4	0	3	3	2
Merriman, cc	3	0	0	3	0
zHowell	1	0	0	0	0
Fox, l	1	0	0	1	3
Vander Meer, l	1	0	0	1	0
Blackwell, l	0	0	0	0	0
xxWalker	1	0	0	0	0
Total	32	2	7	27	12

z-Frappa pour Merriman à la 9e.

z-Frappa pour Blackwell à la 9e.

Brooklyn... 110020000-4 10 2
Cincinnati... 100000001-2

Sommaire: Erreur: Merriman. Points produits par Snider 2, Robinson, Rackley, Lowrey, Stallcup. Deux-buts: Reese, Furillo, Hatton, Stallcup, Bloodworth. But volé: Reese. Laissés sur les buts: Brooklyn 8, Cincinnati 7. Buts sur balles: Roe 2, Blackwell 3, Vander Meer 3, Blackwell 6, Fox 2, Vander Meer 3, Blackwell 2. Doubles-jeux: Fox à Stallcup à Kluszewski; Robinson à Reese. Frappé par le lanceur: Cooper (par Roe). Lanceur gagnant: Roe. Lanceur perdant: Fox. Arbitres: Pinelli, Gore, Robb. Temps: 2:20. Assistance: 7,520.

AUTRES JOUTES

New-York... 001000002-3 10 2
St-Louis... 01310013x-9 12 0
Kennedy, Higbe, Jones et Mueller; Brecheen et Rice.

Rares étaient toutefois les observateurs qui partageaient l'avis de Charlie, qui était sur le point d'être mis hors de combat.

L'arbitre Goldstein donnait quatre rondes à Fusari, trois à Graziano et deux nulle; le juge Charlie Shortell donnait cinq rondes à Fusari, trois à Graziano et une nulle et le juge Jack O'Sullivan donnait cinq rondes à Fusari et quatre à Graziano.

L'AVANTAGE AU CLUB FARNHAM

Le St-Jean a perdu la première joute de sa série semi-finale des éliminatoires de la Ligue Provinciale, au compte de 9 à 2 contre le Farnham. F. Mains a reçu le crédit de la victoire et Bobeck, qui a été envoyé aux douches dès la première manche, a été tenu responsable de la défaite. Ilson a frappé pour le circuit pour le Farnham et Meeks et Locke se sont également signalés.

Farnham... 610000002-9 12 1
St-Jean... 000000200-2 9 3
Mains et Napier; Bobeck, Gardner (1) et Parks.

Drummondville... 000000000-2 7 2
St-Hyacinthe... 20200000x-4 5 0
Shirley et Trouppe; Herr et Friar.

LIGUE AMERICAINE

(Aucune joute cédulée)

ASSOCIATION AMERICAINE

(pour la coupe des Gouverneurs) (semi-finales)

Minneapolis à Indianapolis (2e joute de la série de 7)

Milwaukee à Saint-Paul (2e joute de la série de 7)

LIGUE PROVINCIALE

(semi-finales)

St-Hyacinthe à Drummondville (joute décisive de cette série 5 de 9; les deux clubs étant sur un pied d'égalité: 4 à 4)

Saint-Jean à Farnham (2e joute de la série de 7)

LIGUE AMERICAINE

(Aucune joute cédulée)

ASSOCIATION AMERICAINE

(pour la coupe des Gouverneurs) (semi-finales)

Minneapolis à Indianapolis (2e joute de la série de 7)

Milwaukee à Saint-Paul (2e joute de la série de 7)

LIGUE PROVINCIALE

(semi-finales)

St-Hyacinthe à Drummondville (joute décisive de cette série 5 de 9; les deux clubs étant sur un pied d'égalité: 4 à 4)

Saint-Jean à Farnham (2e joute de la série de 7)

LIGUE AMERICAINE

Ferland obtient une décision unanime contre Carey Mace

Le boxeur américain est envoyé au plancher en deux occasions au cinquième assaut — Les autres combats au Stade Exchange

Pris par surprise par un adversaire qui ne manquait pas de détermination, mais qui n'a aucun style, Gaby Ferland a ensuite dominé le combat pour remporter une décision unanime, lors de la séance de boxe organisée par le promoteur Raoul Godbout, hier soir, au Stade Exchange.

Carey Mace, de Hartford, Connecticut, légèrement plus lourd qu'Ferland, est un boxeur plein de courage et qui sait encaisser mais qui a une technique déplorable. Il se bat constamment à découvert et c'est à la volée qu'il distribue ses coups lesquels, fatalement, manquent de précision.

Au cinquième round, Mace toucha le plancher deux fois après que Ferland lui eut décoché un long crochet de la gauche et un direct de la droite. Deux fois Mace réussit à se relever après des comptes de six et sept secondes. Ferland n'a pas su profiter de la puissance de ses coups manquant de force. Au septième round, bien qu'il eût touché le plancher encore une fois, au cours du sixième, l'Américain prit l'offensive dès le début de l'engagement. Mais il n'était pas de taille contre Ferland dont le style s'est grandement amélioré en ces dernières semaines.

L'allure des boxeurs, rapide depuis le début, s'est maintenue jusqu'à la fin du dixième round alors que par décision unanime des juges, Ferland remporta la victoire.

GRAZIANO GAGNE CHRISTIE VEUT

EN DIX RONDES BATTRE CORTEZ

L'ANCIEN CHAMPION MONDIAL L'EMPORTE PAR KNOCK-OUT TECHNIQUE SUR CHARLIE FUSARI DEVANT TRENTÉ MILLE PERSONNES

New-York, 15 — Rocky Graziano, ancien champion mondial des poids moyens, a fait sa rentrée dans une arène new-yorkaise hier soir après une absence de trois années et ce populaire pugiliste a prouvé qu'il avait conservé sa rapidité et sa force en triomphant de Charlie Fusari par mise hors de combat technique à la 10e ronde lorsque l'arbitre Ruby Goldstein a mis fin aux hostilités constatant que l'adversaire de Graziano ne pouvait plus rien pour éviter les coups et le geste de l'arbitre fut fort apprécié par l'assistance qui était d'environ 30,000 personnes.

Graziano, qui n'avait pas livré de combat important depuis le 10 juin 1948, s'est présenté devant la foule hier comme un nouveau Rocky, prêt à boxer contre son adversaire en attendant le moment de porter le coup de grâce.

Cette ouverture se présente finalement à la dernière ronde de leur combat et il se secoua le boxeur de Jersey avec un crochet de gauche à la mâchoire. Il répéta immédiatement avec une longue droite qui envoya Fusari dans les câbles, puis une autre droite envoya Fusari au plancher sur son genou. Il prit le champ de son seul.

Lorsqu'il se releva, Graziano s'élança sur lui et se mit à bucher rageusement des deux mains jusqu'à ce que Fusari, les deux bras baissés, reposait sur les câbles, impuissant à se défendre.

C'est alors que Goldstein est intervenu pour éviter à Fusari de la punition inutile.

C'était la première fois dans la carrière de 67 combats professionnels de Fusari, qu'il n'avait pu terminer un combat, et dans sa chambre après le combat, il demanda: "Pourquoi a-t-il arrêté le combat? Je savais ce que je faisais. Je croyais que j'avais l'avantage jusqu'à ce moment!"

Rares étaient toutefois les observateurs qui partageaient l'avis de Charlie, qui était sur le point d'être mis hors de combat.

L'arbitre Goldstein donnait quatre rondes à Fusari, trois à Graziano et deux nulle; le juge Charlie Shortell donnait cinq rondes à Fusari, trois à Graziano et une nulle et le juge Jack O'Sullivan donnait cinq rondes à Fusari et quatre à Graziano.

LA PREMIERE SEANCE LE 21

Dés mercredi soir prochain, les amateurs de lutte pourront revenir au Forum, applaudir leurs favoris dans un établissement qui a été pratiquement remis à neuf. Tout l'intérieur du Forum a été renoué et l'installation de 3,000 nouveaux sièges avance d'une façon très satisfaisante.

Eddie Quinn, de retour de Saint-Louis, annonce qu'il a obtenu la signature de Lou Thesz, l'un des lutteurs les plus populaires aux Etats-Unis.

Thesz remporta plusieurs combats importants à Montreal, et il réussit à capturer le championnat mondial, titre reconnu encore aujourd'hui par la National Wrestling Association.

La seule garantie demandée par le champion, à l'occasion de ses combats montrealais, a été la présence d'un arbitre neutre pour chaque combat qu'il livrera à Montreal. Afin de satisfaire le champion, le promoteur Eddie Quinn a aussitôt communiqué avec le grand favori, Jack Dempsey, l'ex-champion du monde poids-lourd, et ce dernier sera probablement dans l'arène, mercredi prochain, à l'occasion du retour de

Noël Gagnon, de Québec, et Paul Thibault, de Shawinigan, ont livré Thibault, de Shawinigan, fort intéressant qui a soulevé l'enthousiasme de la foule. Gagnon est rapide et a une droite dure, à longue portée, et Thibault peut rendre avec intérêt les coups qu'il reçoit. Thibault, constamment à l'attaque, n'a pas su se protéger suffisamment et il reçut une profonde coupure au-dessus de l'oeil gauche. Il alla au plancher trois fois au sixième round et l'arbitre arrêta le combat après 2:31. Gagnon gagna par K.O. technique.

Dans un combat de huit rounds, Marc Bégin, de Québec, a obtenu une décision unanime contre Fernand Cervan. Bégin se bat avec beaucoup de sang-froid, ne laissant pas de répit à un adversaire qui encaisse et cogne dur. Cervan a montré plus d'agressivité que dans son dernier combat au Stadium de la rue Delormier, mais grâce à un beau jeu de jambes et à une défense presque parfaite, Bégin a conservé l'avantage.

L'autre combat de huit rounds n'a duré qu'une minute, lorsque Armand Savois a knock-out René Lapointe qui ne s'est pas battu depuis trois ans et qui a remplacé Larry Sloan à la dernière minute. René Trudeau a gagné par K.O. contre Buddy Mitchell. Trudeau s'affirma de plus en plus comme boxeur professionnel et a pris avec une satisfaction évidente à ce programme de boxe.

LE LUTTEUR DE SAINT-LOUIS DESIRE S'ASSURER LE CHAMPIONNAT MONDIAL DES POIDS LOURDS JUNIORS — CE SOIR, A L'EXCHANGE

Joe Christie aura ce soir la chance de remporter le championnat mondial des poids lourds, alors que le détenteur de ce dernier, il se fera face dans la finale de deux de trois, qui sera un vrai naturel si l'on peut se baser sur la fin tumultueuse de la rencontre de lundi soir dernier.

Ce match qui a vu Christie sorti vainqueur sur la disqualification de Cortez, qui avait été aidé de Cagney dans un coin de l'arène, a fourni de fortes émotions à ceux qui en furent témoins. Tout d'abord la foule a voulu faire un mauvais parti à l'officiel et ensuite Cortez et Christie se sont livrés un furieux combat à coups de chaînes, dans les corridors conduisant aux chambres des lutteurs. Seule l'intervention des placiers et de quelques autres lutteurs ont pu réussir à rétablir l'ordre.

Comme le titre et la ceinture se sont en jeu ce soir et que, de plus, il est convenu que toute la bourse ira au vainqueur, les deux gladiateurs devront se surveiller, car une disqualification sera coûteuse pour celui qui encourra les foudres de l'officiel.

Nous devons porter notre action partout où nous pouvons faire de bonnes affaires

Telle doit être, selon le Dr J.-A. Tardif, la politique de nos sociétés et compagnies d'assurance — Le service doit passer avant tout car seul le service peut nous donner la place que nous devons occuper dans ce genre de commerce

Comme en font foi les primes versées chaque année par les détenteurs de polices d'assurance, il existe au Canada et dans notre province un vaste marché pour ce genre de commerce. Quel doit être l'attitude des compagnies et sociétés d'assurance — françaises à l'égard de ce marché? Il serait de mauvaise politique administrative, déclarait hier le Dr J.-A. Tardif, président de la Laurentienne, de songer exclusivement à la conquête du marché canadien-français. « Sans doute ne devons-nous rien négliger pour garder chez nous la plus grande partie de l'épargne populaire qui est versée chaque année dans l'assurance, mais nous devons nous montrer agressif partout où il y a des possibilités de faire des affaires. »

Le Dr J.-A. Tardif, qui préside le congrès d'étude de la Laurentienne, tenu actuellement dans la métropole, expliquait hier à un groupe de journalistes comment la Laurentienne avait réussi à obtenir de si grands succès, étant de fondation plutôt récente. « Nous avons pu réaliser \$500,000 d'affaires en dix ans, précisait le Dr Tardif, précisément parce que nous n'avons rien négligé pour étendre notre champ d'action, pour atteindre le plus grand nombre possible de clients non seulement dans la province de Québec, mais encore dans celle du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. Nous avons profité de l'expérience du passé qui a montré qu'il était impossible de dominer les compagnies ou sociétés déjà bien en place chez nous. Ce n'est pas exclusivement sur notre territoire qu'il faut porter notre effort, mais d'un océan à l'autre. Les étrangers viennent chercher des affaires chez nous; nous irons en chercher aussi chez eux. »

La mise en pratique de cette politique, a noté le Dr Tardif, ne peut être efficace que si nous sommes en mesure d'offrir un service qui ne souffre pas de critique ni de comparaison désavantageuse. C'est précisément cette notion de service qui a été à la base du développement prodigieux de la Laurentienne. Nous avons comme devise le service et je crois, que cette

Curb de Montréal

Abit. Paper	Ouv. Haut Bas 11 am
Do. Pr.	15 15 15 15
Aluminium	51 51 51 51
Do. P. Con.	21 21 21 21
Asbestos	24 24 24 24
B. A. Oil Pr.	25 25 25 25
B. C. Forest	25 25 25 25
B. C. Pow. A.	25 25 25 25
Do. B.	25 25 25 25
Can. Smt.	25 25 25 25
Do. Pr.	25 25 25 25
Can. Steamsh.	15 15 15 15
Can. Brew.	25 25 25 25
Can. Celanese	25 25 25 25
Can. For. In.	25 25 25 25
Can. Ind. Al.	9 9 9 9
Can. Ind. S.	15 15 15 15
Can. Pac. Ry.	15 15 15 15
Cock. Flow.	12 12 12 12
D. Steel B.	17 17 17 17
Dom. Bridge	37 37 37 37
D. Steel B.	17 17 17 17
Dom. Textile	12 12 12 12
Fraser Co's	22 22 22 22
Ind. Bay Min.	45 45 45 45
Int. Paper	58 58 58 58
Noranda	58 58 58 58
Price Bros.	58 58 58 58
Royalite	71 71 71 71
Shawinigan	24 24 24 24
BANQUES	
Montréal	25 25 25 25

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES
Réparations, location, ventes de dactylographes, machines à écrire, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau.
Canada Dactylographe Enr.
44, rue St-Jacques, Montréal
Tél. HA. 5168 R.T. Armand

IMPRIMEURS-GRAVEURS
Téléphone: *BELAIR 3361
L'IMPRIMERIE POPULAIRE
Limitée
EDITRICE DU "DEVOIR"
ROBERT PERREAULT
434 est. Notre-Dame, Montréal

LAITERIE
CH. 6588 — 2559 Holt, ROSEMONT
LAITERIE
Laiterie canadienne-française
A. PATENAUE, propriétaire

REPARATIONS GENERALES
FRONTENAC 1447
J.-A. ALBERT JEAN
Satisfaction garantie - Prix modérés
REPARATIONS GENERALES
Menuiserie, peinture, plâtrage, tapissage, blanchissage, etc.
2246, rue DELORME, MONTRÉAL

FLEURISTE
Fondée 1851
MONTRÉAL
St-Catherine et Guy Fl. 2491
Hôtel Mont-Royal PL. 4550
SERRES
4509 Côte-des-Neiges, AT. 1125

ENCADREURS
Wisintainer & Fils
908, BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Lanc. 2284
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs

FLEURISTE
Fondée 1851
MONTRÉAL
St-Catherine et Guy Fl. 2491
Hôtel Mont-Royal PL. 4550
SERRES
4509 Côte-des-Neiges, AT. 1125

ENCADREURS
Wisintainer & Fils
908, BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Lanc. 2284
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs

FLEURISTE
Fondée 1851
MONTRÉAL
St-Catherine et Guy Fl. 2491
Hôtel Mont-Royal PL. 4550
SERRES
4509 Côte-des-Neiges, AT. 1125

ENCADREURS
Wisintainer & Fils
908, BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Lanc. 2284
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs

FLEURISTE
Fondée 1851
MONTRÉAL
St-Catherine et Guy Fl. 2491
Hôtel Mont-Royal PL. 4550
SERRES
4509 Côte-des-Neiges, AT. 1125

ENCADREURS
Wisintainer & Fils
908, BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Lanc. 2284
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs

FLEURISTE
Fondée 1851
MONTRÉAL
St-Catherine et Guy Fl. 2491
Hôtel Mont-Royal PL. 4550
SERRES
4509 Côte-des-Neiges, AT. 1125

ENCADREURS
Wisintainer & Fils
908, BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Lanc. 2284
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs

FLEURISTE
Fondée 1851
MONTRÉAL
St-Catherine et Guy Fl. 2491
Hôtel Mont-Royal PL. 4550
SERRES
4509 Côte-des-Neiges, AT. 1125

Bourse de Montréal

Le total des ventes a été de 21,000 actions industrielles et de 17,000 actions minières mercredi dernier, en comparaison de 13,500 actions industrielles et de 34,800 actions minières mardi dernier.

Actes	Ouv. Haut Bas 11 am
Alcan. Steel	9 9 9 9
Bell Can.	10 10 10 10
Br. & Mill A.	40 40 40 40
Brown Co.	2 2 2 2
Can. Pac.	3 3 3 3
C. W. Lumber	16 16 16 16
Cons. Paper	16 16 16 16
Do. Mfg.	16 16 16 16
Mal. Lakes Pap.	11 11 11 11
Orange Corp.	72 72 72 72
Orange Crush	6 6 6 6
Paul S. Secor	16 16 16 16
South. Inv.	43 43 43 43
Trans. Tel.	30 30 30 30

Actes	Ouv. Haut Bas 11 am
Acet.	50 50 50 50
Bob's Lake	4 4 4 4
Candor	13 13 13 13
Can. Cen. Co.	5 5 5 5
East. Sul.	25 25 25 25
Hollinger	10 10 10 10
Macdonald	44 44 44 44
Macdonald	44 44 44 44
O'Brien	185 185 185 185
Pitt	6 6 6 6
Que. Labor.	26 26 26 26
Santiago	26 26 26 26
Sher. Gord.	27 27 27 27
Sulliv. Mal.	87 87 87 87
United Ab.	64 64 64 64
Unif. Can.	360 360 360 360
HUILES	
Anglo. Can.	360 360 360 360

PRIX MOINS ELEVES DES PRODUITS AGRICOLES

Ottawa, 15 (C.P.) — Un rapport du Bureau fédéral de la Statistique indique présentement que les prix des produits agricoles ont été à la baisse au cours de juillet. L'indice de ces prix était de 251.9 à la fin de juillet contre 252.9 à la fin du mois précédent et 259.2 à la fin de juillet 1948.

Les prix des bestiaux, des produits laitiers, des fruits et des légumes ont été à la baisse. Ceux des patates, des oeufs et des viandes de volaille ont été légèrement à la hausse.

Marché des grains

Grains	Haut Bas Clôt
Avoine	71 71 71
Octobre	71 71 71
Novembre	71 71 71
Decembre	71 71 71
Orges	134 134 134
Octobre	134 134 134
Novembre	134 134 134
Decembre	134 134 134
Seigle	123 123 123
Octobre	123 123 123
Novembre	123 123 123
Decembre	123 123 123

CHICAGO

Grains	Haut Bas Clôt
Septembre	208 208 208
Octobre	210 210 210
Novembre	210 210 210
Decembre	210 210 210
Janvier	210 210 210
Febrero	210 210 210
Mars	210 210 210
Avril	210 210 210
Mai	210 210 210
Juin	210 210 210
Juillet	210 210 210
Septembre	210 210 210
Octobre	210 210 210
Novembre	210 210 210
Decembre	210 210 210
Janvier	210 210 210
Febrero	210 210 210
Mars	210 210 210
Avril	210 210 210
Mai	210 210 210
Juin	210 210 210
Juillet	210 210 210

Fonds mutuels

Fonds	Haut Bas Clôt
Am. Invest.	38 38 38
Can. Invest.	38 38 38
Int. Invest.	38 38 38
Unif. Can.	38 38 38
Unif. Ind.	38 38 38
Unif. Pac.	38 38 38
Unif. S.E.	38 38 38
Unif. W.	38 38 38
Unif. Y.	38 38 38
Unif. Z.	38 38 38
Unif. A.	38 38 38
Unif. B.	38 38 38
Unif. C.	38 38 38
Unif. D.	38 38 38
Unif. E.	38 38 38
Unif. F.	38 38 38
Unif. G.	38 38 38
Unif. H.	38 38 38
Unif. I.	38 38 38
Unif. J.	38 38 38
Unif. K.	38 38 38
Unif. L.	38 38 38
Unif. M.	38 38 38
Unif. N.	38 38 38
Unif. O.	38 38 38
Unif. P.	38 38 38
Unif. Q.	38 38 38
Unif. R.	38 38 38
Unif. S.	38 38 38
Unif. T.	38 38 38
Unif. U.	38 38 38
Unif. V.	38 38 38
Unif. W.	38 38 38
Unif. X.	38 38 38
Unif. Y.	38 38 38
Unif. Z.	38 38 38

Moyenne à la Bourse de Montréal

Indice	Haut Bas Clôt
Ind. 100	100 100 100
Ind. 200	200 200 200
Ind. 300	300 300 300
Ind. 400	400 400 400
Ind. 500	500 500 500
Ind. 600	600 600 600
Ind. 700	700 700 700
Ind. 800	800 800 800
Ind. 900	900 900 900
Ind. 1000	1000 1000 1000

Moyenne des actions à New-York

Indice	Haut Bas Clôt
Ind. 100	100 100 100
Ind. 200	200 200 200
Ind. 300	300 300 300
Ind. 400	400 400 400
Ind. 500	500 500 500
Ind. 600	600 600 600
Ind. 700	700 700 700
Ind. 800	800 800 800
Ind. 900	900 900 900
Ind. 1000	1000 1000 1000

LE DEVOIR tiendra après-demain une enquête auprès de ses lecteurs.

Préparez-vous à répondre: nous vous rendrez service.

J. K. MALOUF

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN

ENTRETIEN — REPARATIONS

TU. 1637

6420, 25ème avenue, Rosemont

4509 Côte-des-Neiges, AT. 1125

4509 Côte-des-Neiges, AT. 1125

4509 Côte-des-Neiges, AT. 1125

4509 Côte-des-Neiges, AT. 1125

4509 Côte-des-Neiges, AT. 1125

4509 Côte-des-Neiges, AT. 1125

4509 Côte-des-Neiges, AT. 1125

4509 Côte-des-Neiges, AT. 1125

4509 Côte-des-Neiges, AT. 1125

4509 Côte-des-Neiges, AT. 1125

4509 Côte-des-Neiges, AT. 1125

Les Etats-Unis useront de leur droit de veto pour prévenir toute augmentation du prix actuel de l'or

Ultimatum du secrétaire à la Trésorerie américaine aux membres du Fonds monétaire international — Départ de sir Stafford Cripps et d'Ernest Bevin — La livre sterling ne serait pas dévaluée

Washington, 15 (A.P.) — Le secrétaire à la Trésorerie américaine, M. John W. Snyder, a averti aujourd'hui les Etats-Unis et l'Organisation internationale des Etats-Unis qu'ils s'opposeraient à toute augmentation du prix de l'or. M. Snyder a précisé que son pays userait de son droit de veto pour empêcher toute augmentation qui pourrait être décrétée par les pays membres du Fonds monétaire.

M. Snyder aurait fait cette importante déclaration aujourd'hui lors d'une séance du comité du Fonds monétaire chargé de l'étude du problème du prix de l'or. M. Snyder aurait ainsi tué dans l'oeuf un projet d'augmentation préparé par l'Union Sud-africaine, le pays qui produit le plus d'or au monde. On prévoit toutefois que ce pays reviendra à la charge aujourd'hui ou demain et que la lutte sera fort vive entre les Etats-Unis et l'Union Sud-africaine. Au cours de la séance de ce matin, les délégués ont pris le vote pour l'élection de l'Inde à la présidence de la Banque mondiale et du Fonds monétaire au cours de la prochaine année. On affirme que l'Inde choisira sir Chintaman Deshmukh pour assumer cette fonction. On a également formé un comité chargé d'assurer une plus grande liberté dans les échanges monétaires afin de redonner au commerce international des voies plus faciles.

Quant à la question du prix de l'or, un délégué de l'Union Sud-africaine a affirmé après la réunion du comité et l'affirmation catégorique de Snyder que l'issue de la lutte pourrait bien changer. L'Union Sud-africaine demande qu'au moins 50% de l'or produit dans ce pays soit vendu sans prix de plafond.

On a aussi annoncé aujourd'hui à la conférence que sir Stafford

Cripps et M. Ernest Bevin quitteraient Washington vendredi. Ce départ laisse entendre qu'aucune mesure ne sera prise pour forcer la Grande-Bretagne à dévaluer la livre sterling. On sait que le gouvernement anglais a dressé aucun plan permettant une dévaluation immédiate de la livre et que le chancelier de l'Echiquier montre toujours une forte opposition à une telle mesure malgré la pression exercée par l'opinion publique américaine. Sir Stafford Cripps a, en effet, répondu hier aux journalistes qu'il n'avait pas changé d'opinion depuis juillet dernier alors qu'il avait affirmé que la dévaluation de la livre ne donnerait rien à la Grande-Bretagne et apparaissait comme une mesure plutôt nuisible. Il a affirmé que toutes les nouvelles publiées à ce sujet, particulièrement celle du New York Times, concernant la dévaluation de \$4.03 à \$3.20 de la livre, n'ont fait sans fondement. Plusieurs observateurs notent à ce sujet qu'il est impossible à un gouvernement de se prononcer d'avance sur ses intentions car alors on ouvrirait un vaste domaine à la spéculation.

Quant à la question du prix de l'or, un délégué de l'Union Sud-africaine a affirmé après la réunion du comité et l'affirmation catégorique de Snyder que l'issue de la lutte pourrait bien changer. L'Union Sud-africaine demande qu'au moins 50% de l'or produit dans ce pays soit vendu sans prix de plafond.

Quant à la question du prix de l'or, un délégué de l'Union Sud-africaine a affirmé après la réunion du comité et l'affirmation catégorique de Snyder que l'issue de la lutte pourrait bien changer. L'Union Sud-africaine demande qu'au moins 50% de l'or produit dans ce pays soit vendu sans prix de plafond.

Quant à la question du prix de l'or, un délégué de l'Union Sud-africaine a affirmé après la réunion du comité et l'affirmation catégorique de Snyder que l'issue de la lutte pourrait bien changer. L'Union Sud-africaine demande qu'au moins 50% de l'or produit dans ce pays soit vendu sans prix de plafond.

Quant à la question du prix de l'or, un délégué de l'Union Sud-africaine a affirmé après la réunion du comité et l'affirmation catégorique de Snyder que l'issue de la lutte pourrait bien changer. L'Union Sud-africaine demande qu'au moins 50% de l'or produit dans ce pays soit vendu sans prix de plafond.

Quant à la question du prix de l'or, un délégué de l'Union Sud-africaine a affirmé après la réunion du comité et l'affirmation catégorique de Snyder que l'issue de la lutte pourrait bien changer. L'Union Sud-africaine demande qu'au moins 50% de l'or produit dans ce pays soit vendu sans prix de plafond.

Quant à la question du prix de l'or, un délégué de l'Union Sud-africaine a affirmé après la réunion du comité et l'affirmation catégorique de Snyder que l'issue de la lutte pourrait bien changer. L'Union Sud-africaine demande qu'au moins 50% de l'or produit dans ce pays soit vendu sans prix de plafond.

Quant à la question du prix de l'or, un délégué de l'Union Sud-africaine a affirmé après la réunion du comité et l'affirmation catégorique de Snyder que l'issue de la lutte pourrait bien changer. L'Union Sud-africaine demande qu'au moins 50% de l'or produit dans ce pays soit vendu sans prix de plafond.

Quant à la question du prix de l'or, un délégué de l'Union Sud-africaine a affirmé après la réunion du comité et l'affirmation catégorique de Snyder que l'issue de la lutte pourrait bien changer. L'Union Sud-africaine demande qu'au moins 50% de l'or produit dans ce pays soit vendu sans prix de plafond.

Quant à la question du prix de l'or, un délégué de l'Union Sud-africaine a affirmé après la réunion du comité et l'affirmation catégorique de Snyder que l'issue de la lutte pourrait bien changer. L'Union Sud-africaine demande qu'au moins 50% de l'or produit dans ce pays soit vendu sans prix de plafond.

Quant à la question du prix de l'or, un délégué de l'Union Sud-africaine a affirmé après la réunion du comité et l'affirmation catégorique de Snyder que l'issue de la lutte pourrait bien changer. L'Union Sud-africaine demande qu'au moins 50% de l'or produit dans ce pays soit vendu sans prix de plafond.

Quant à la question du prix de l'or, un délégué de l'Union Sud-africaine a affirmé après la réunion du comité et l'affirmation catégorique de Snyder que l'issue de la lutte pourrait bien changer. L'Union Sud-africaine demande qu'au moins 50% de l'or produit dans ce pays soit vendu sans prix de plafond.

Quant à la question du prix de l'or, un délégué de l'Union Sud-africaine a affirmé après la réunion du comité et l'affirmation catégorique de Snyder que l'issue de la lutte pourrait bien changer. L'Union Sud-africaine demande qu'au moins 50% de l'or produit dans ce pays soit vendu sans prix de plafond.

Quant à la question du prix de l'or, un délégué de l'Union Sud-africaine a affirmé après la réunion du comité et l'affirmation catégorique de Snyder que l'issue de la lutte pourrait bien changer. L'Union Sud-africaine demande qu'au moins 50% de l'or produit dans ce pays soit vendu sans prix de plafond.

Quant à la question du prix de l'or, un délégué de l'Union Sud-africaine a affirmé après la réunion du comité et l'affirmation catégorique de Snyder que l'issue de la lutte pourrait bien changer. L'Union Sud-africaine demande qu'au moins 50% de l'or produit dans ce pays soit vendu sans prix de plafond.

Quant à la question du prix de l'or, un délégué de l'Union Sud-africaine a affirmé après la réunion du comité et l'affirmation catégorique de Snyder que l'issue de la lutte pourrait bien changer. L'Union Sud-africaine demande qu'au moins 50% de l'or produit dans ce pays soit vendu sans prix de plafond.

Quant à la question du prix de l'or, un délégué de l'Union Sud-africaine a affirmé après la réunion du comité et l'affirmation catégorique de Snyder que l'issue de la lutte pourrait bien changer. L'Union Sud-africaine demande qu'au moins 50% de l'or produit dans ce pays soit vendu sans prix de plafond.

Quant à la question du prix de l'or, un délégué de l'Union Sud-africaine a affirmé après la réunion du comité et l'affirmation catégorique de Snyder que l'issue de la lutte pourrait bien changer. L'Union Sud-africaine demande qu'au moins 50% de l'or produit dans ce pays soit vendu sans prix de plafond.

Quant à la question du prix de l'or, un délégué de l'Union Sud-africaine a affirmé après la réunion du comité et l'affirmation catégorique de Snyder que l'issue de la lutte pourrait bien changer. L'Union Sud-africaine demande qu'au moins 50% de l'or produit dans ce pays soit vendu sans prix de plafond.

Quant à la question du prix de l'or, un délégué de l'Union Sud-africaine a affirmé après la réunion du comité et l'affirmation catégorique de Snyder que l'issue de la lutte pourrait bien changer. L'Union Sud-africaine demande qu'au moins 50% de l'or produit dans ce pays soit vendu sans prix de plafond.

Quant à la question du prix de l'or, un délégué de l'Union Sud-africaine a affirmé après la réunion du comité et l'affirmation catégorique de Snyder que l'issue de la lutte pourrait bien changer. L'Union Sud-africaine demande qu'au moins 50% de l'or produit dans ce pays soit vendu sans prix de plafond.

Quant à la question du prix de l'or, un délégué de l'Union Sud-africaine a affirmé après la réunion du comité et l'affirmation catégorique de Snyder que l'issue de la lutte pourrait bien changer. L'Union Sud-africaine demande qu'au moins 50% de l'or produit dans ce pays soit

Verdict de mort accidentelle rendu à Québec

Un autre chapitre de la tragédie aérienne de Sault-au-Cochon s'est terminé hier

Québec, 15 (D.N.C.) — Une explosion dans le compartiment à bagages, situé entre la cabine des passagers et le poste de pilotage, a été la cause de la 3e plus grande tragédie aérienne survenue dans le Québec. Ainsi en a décidé un jury de six hommes, qui a rendu un verdict de « mort accidentelle due à une explosion de cause inconnue », hier après-midi. C'était la fin de l'enquête du coroner sur la mort des 23 occupants du bi-moteur DC-3 des Canadian Pacific Airlines. Le jury n'a pas délibéré et il n'a fait aucune recommandation.

L'enquête avait pour but d'établir s'il y avait eu négligence criminelle dans cet accident d'aviation. Le jury en est venu à la conclusion que non, laissant aux experts de la Commission d'enquête instituée par le ministre fédéral du transport le soin de déterminer les causes techniques de l'explosion.

Les témoins

Une douzaine de témoins ont été entendus. Un ingénieur en aéronautique des C.P.A., M. Melville Francis, de Vancouver, a fourni les plus importantes précisions sur cette explosion. Il a affirmé qu'un examen des débris de l'appareil démontrait que cette explosion s'était produite dans le compartiment à bagages de l'avant de l'avion, du côté gauche. Il a précisé que l'explosion avait brisé le plancher du compartiment à bagages, ainsi que les murs de l'avion qui fut fracassé au milieu. Selon M. Francis, un examen des débris de l'appareil permet d'éliminer comme déterminante de l'accident « presque toutes les causes », ayant rapport au fonctionnement ou à l'équipement de l'avion. Il a affirmé n'avoir trouvé aucune trace de feu dans les débris. Par contre les débris de la carlingue, près du compartiment à bagages de l'avant et du début de la cabine des passagers, ont été retrouvés à une certaine distance du reste de l'appareil.

D'après le témoignage du pilote en chef pour la division de l'Est, le capitaine Marcel Boisvert, de Montréal, il a été aussi possible d'établir que M. Henri-Paul Bouchard, la 23e victime dont on n'a pas encore retrouvé les restes, occupait le siège le plus rapproché de l'endroit de l'explosion.

Cela permettrait d'expliquer pour quoi les recherches pour retrouver son corps soient restées infructueuses.

Le frère de M. Bouchard n'a pas accepté cette explication et dès le verdict rendu, il a demandé au coroner quelles étaient les chances de retrouver les restes de la victime. Le Dr Marceau a répondu que les recherches se poursuivront pour « trouver les parties qui peuvent nous aider » à faire une identification. Il note qu'il est resté à la morgue des parties de corps qui ne sont pas encore identifiées. De son côté, Me Paul Miquelon, C.R., représentant du département du procureur général, a affirmé que « toutes les précautions possibles avaient été prises pour qu'il n'y ait pas d'erreurs dans l'identification des victimes ».

Bagages en consignation

Le mystère qui plane toujours sur la cause de l'explosion dans le compartiment à bagages a amené le coroner, à la demande de la commission d'enquête du ministre du transport, à retenir encore pour quelque temps les bagages des passagers, qui seront examinés et ensuite distribués aux familles. Afin de compléter les informations recueillies au cours de la séance de l'avant-midi sur les bagages transportés par l'avion, M. Robert Howey, employé des C.P.A. à l'aéroport de Dorval, pré-voit que les bagages des passagers qui quitteront Montréal à destination de Québec avaient été placés dans le compartiment où l'explosion se serait produite. Au départ de Québec, ces bagages avaient fait place à ceux des passagers qui venaient de monter à bord de l'appareil à destination de Baie-Comeau. Toutefois, M. Howey ne put se rappeler si ces messageries aériennes avaient été placées dans ce compartiment.

Pour sa part, M. Herbert Kenyon, de Vancouver, directeur du département de technique aéronautique des C.P.A., a noté que les règlements de l'aviation défendaient le transport d'explosifs dans des

avions à passagers. Il a précisé que les listes de tarifs pour les envois réguliers qui sont affichées dans les bureaux de vente de billets aux passagers contiennent une mention à ce sujet.

La boîte de métal

La fameuse boîte de métal, tombée de l'avion au moment de l'explosion et recueillie par un témoin de l'accident, M. Victor Duclos, a été produite à l'enquête et identifiée comme une pièce de l'équipement venant de la paroi de droite du compartiment à bagages de l'avant, par M. Francis. M. Duclos, qui se trouvait à environ un mille de l'endroit de l'explosion, a affirmé que le bruit de l'explosion était semblable à celui de l'explosion d'une forte charge de dynamite.

Un saisisant récit de l'accident a été fait par M. Patrick Simard, pêcheur, qui a aperçu l'avion environ une minute avant que l'explosion ne se produise. Apparemment l'avion volait alors à 500 pieds d'altitude. Immédiatement après l'explosion, M. Simard vit une fumée blanche du côté gauche de la carlingue à l'arrière de l'aile. L'avion obliqua alors vers la gauche, puis se redressa de nouveau avant de plonger. Des débris de toutes sortes se sont détachés de l'appareil au moment de sa chute.

M. Simard affirme que la visibilité était bonne au moment de l'accident et que l'avion n'a rien frappé avant de s'écraser. Le témoin se trouvait à environ un quart de mille de l'endroit où l'avion s'est écrasé. Il précise encore qu'après l'explosion, les moteurs se sont arrêtés.

Un garde-feu, M. Oscar Tremblay, qui se trouvait à trois quarts de mille de l'endroit, témoigna avoir entendu l'explosion et il nota que les moteurs continuèrent de marcher quelques secondes après l'explosion. Sur ce point, M. Francis, l'ingénieur des C.P.A., expliqua que les hélices ont pu continuer de tourner, même si les moteurs étaient éteints ce qui fait qu'il n'y eut pas d'explosion dans ces derniers.

La chiropratique est bienfaisante et pas du tout dangereuse, dit un des membres de la Commission

M. Ch. Tétrault, qui faisait partie de la Commission nommée par le gouvernement provincial pour étudier le problème de la chiropratique, nous fait tenir la déclaration suivante:

La Commission nommée par le gouvernement provincial pour chercher un moyen d'entente entre les chiropraticiens et les médecins, a fait deux rapports distincts. Un seul a été publié. En toute justice pour le public le second doit l'être également.

Ce second rapport fait constater avec justesse que la Commission n'a pas atteint son but. Instituée pour chercher un moyen d'entente, elle a dévié et tenté de faire le procès scientifique de la chiropratique. Cette Commission n'avait pas qualification pour ce faire et les Commissaires n'avaient pas toutes les connaissances scientifiques nécessaires pour juger le mérite de la chiropratique, surtout lorsqu'il s'agissait d'en faire la comparaison avec la médecine.

« L'enquête n'ayant pas été dirigée vers le but qui lui était indiqué, ses conclusions, fussent-elles majoritaires, ne peuvent pas être acceptées. »

« Les médecins entendus comme témoins ont tous admis n'avoir jamais étudié la chiropratique et ne pas la connaître. Par ailleurs, la valeur scientifique de la chiropratique est suffisamment reconnue et notoire en Amérique du Nord et en Europe pour qu'il y ait lieu de considérer immédiatement la question de législation et de réglementation. »

« Il n'a jamais été prouvé devant la Commission que la chiropratique était une méthode dangereuse, non plus que les écoles de chiropratique existantes dans le monde entier n'avaient pas un standard raisonnable et de haute qualité. Le moyen d'entente que la Commission avait pour mission de trouver était la voie la plus sûre de procurer à la province de Québec une école de chiropratique hautement qualifiée et de former des chiropraticiens de haute classe dont le public aurait pu profiter et bénéficier en temps et lieu. »

« Il est à souhaiter que l'erreur commise par la Commission sera bientôt réparée. »

H. Chs. Tétrault, Commissaire.

Une émeute sanglante à la prison de Mokpo

Séoul, 15 (A.P.) — Soixante-dix-huit personnes ont été tuées ou blessées lors d'une évasion en masse de 430 prisonniers de la prison de Mokpo, un port de mer à 200 milles au sud de la capitale coréenne.

Dix gardes et 68 prisonniers ont été tués dans une bataille qui a eu lieu dans un village à deux milles de Mokpo. On a confirmé que vingt-huit prisonniers et dix gardes sont morts et qu'une quarantaine d'autres seraient blessés ou morts.

Cette évasion a eu lieu au moment où les prisonniers revenaient à la prison après avoir travaillé à la ferme.

Des unités de la police, de l'armée et de la marine se sont lancées à leur poursuite. Il y avait à ce moment une vive lutte entre les gardes et 356 prisonniers évadés, encore au large.

Ces détenus de la prison de Mokpo avaient été, pour la plupart, capturés, les printemps derniers, à la suite d'un nettoyage de la guérilla communiste sur l'île Cheju.

Le programme d'assurance-santé

Il ne sera certainement pas soumis à la prochaine session

Ottawa, 15 (C.P.) — Le programme national d'assurance-santé ne sera pas soumis à la prochaine session. C'est du moins ce qu'a laissé entendre un porte-parole du ministère de la santé, qui a dit que notre pays ne pourra pas mettre sur pied avant quelques années, un programme semblable à celui qui existe actuellement en Grande-Bretagne.

Cependant, le sujet fera l'objet de vives discussions. L'opposition verra à rappeler aux libéraux leurs promesses électorales. M. J. Coldwell, leader C.C.F., a pour sa part déclaré bien nettement qu'il avait l'intention de rappeler en Chambre les promesses faites par les candidats libéraux au sujet des pensions de vieillesse, de l'assurance-santé et des autres mesures de sécurité sociale.

L'EXPLICATION EST INGENIEUSE, MAIS ELLE NE COLLE PAS

Voilà: le 9 août dernier, des détectives pénétraient dans le bureau de Mmes Eva Brosseau, 27 ans, 157 Dorchester, et y trouvaient dix capsules d'héroïne. C'est grave. Mais devant le recorder Dame Mase Côté, Mme Brosseau a prétendu qu'un inconnu avait jeté les capsules d'héroïne dans son appartement, juste avant l'arrivée des détectives.

L'explication a paru plausible à l'avocat de la femme, mais non au recorder, qui lui a infligé la sentence minimum pour un tel cas, soit six mois de prison et une amende de \$200 et les frais ou 15 autres jours de prison.

Moscou cherche à faire croire que le régime Tito est en péril

Pour empêcher l'Ouest de conclure un accord financier avec ce régime — Et pour détourner les Etats voisins de l'imiter

Belgrade, 15 (A.P.) — Une des principales autorités yougoslaves assure aujourd'hui que la Russie n'a haussé le ton dans sa campagne verbale contre le régime Tito que dans l'espoir d'empêcher tout accord commercial sérieux entre Belgrade et l'Ouest, en convainquant ce dernier que la position dudit régime n'est pas sûre et qu'on ne doit pas s'engager trop loin avec lui.

Ces paroles viennent de nul autre que Vladimir Bakarić, président de la république de Croatie, l'un des Etats semi-autonomes qui constituent la fédération yougoslave. Bakarić ajoute que le but

principal de Moscou dans cette manœuvre est de décourager les autres nations slaves communistes d'Europe centrale qui pourraient être tentées d'imiter Tito de toute détermination sans cette direction.

Les observateurs diplomatiques anglais et américains postés à Belgrade estiment que ces déclarations de Bakarić définissent assez bien la présente situation de son pays; mais aucun d'eux n'ose prédire comment elle évoluera.

Les paroles du chef croate laissent entendre qu'en somme et pour des motifs différents, Tito et Staline cherchent tous deux à gagner du temps.

M. R. H. CARLIN EST BANNI DES ETATS-UNIS

Toronto, 15 — (C.P.) — M. R.H. Carlin, de Sudbury, Ontario, un organisateur de l'Union internationale des travailleurs des raffineries de minerais, vient de se voir interdire, de façon définitive, l'entrée en tout temps aux Etats-Unis.

Auparavant, cette interdiction n'était que temporaire et pour un certain temps.

On n'a donné aucune raison de ce bannissement. Les autorités de l'immigration aux Etats-Unis, ont refusé tout commentaire.

BONI DE VIE CHERE

Les employés de la Commission métropolitaine recevront un boni de vie chère de \$4 par semaine, rétroactif au 1er janvier dernier. Ainsi en ont décidé les commissaires métropolitains, à leur réunion d'hier après-midi.

Belgrade met Moscou au défi de se plaindre devant l'ONU

Belgrade, 15 (A.P.) — Un des porte-parole les mieux autorisés du régime Tito, Mocha Pijade, vient de mettre la Russie au défi de soumettre à la prochaine assemblée des Nations Unies son présent différend avec la Yougoslavie. « Nous n'aurions pour notre part rien à y perdre », ajoute-t-il dans le dernier numéro de Borba, le journal officiel de son gouvernement. Samedi dernier le ministre yougoslave des affaires étrangères Edvard Kardelj avait assuré que son pays ne présentera, lui, aucune plainte à l'O.N.U. contre la campagne de « calomnies » que Moscou mène en ce moment contre Tito. Pijade répond aujourd'hui à la plus récente attaque de l'hébdomadaire moscovite « Les temps nouveaux », qui affirme que Belgrade cherche à annexer l'Albanie, avec l'aide des Anglo-Américains et qu'il en a déjà violé la frontière, de concert avec l'armée régulière grecque. La déclaration de Pijade fait suite à une autre de Tito lui-même, dimanche, quand le chef du gouvernement yougoslave a accusé les Etats-membres du Cominform de ne pas hésiter devant des sacri-

COMMANDANT DU DESTROYER "MCMAC"

Ottawa, 15 (C.P.) — Le commandant Frederick C. Fewer, 29 ans, de Toronto, vient d'être désigné comme commandant du destroyer canadien Micmac, de la classe "Tribal".

OUVERTS DE 9 h. 30 à 5 h. 30 TOUS LES JOURS, SAMEDI COMPRIS

VENTE ANNUELLE CHANDAILLS pour hommes DUPUIS

C Prix ordinaires : 6.98 à 9.00

SPECIAL DUPUIS, CHACUN . . . **4.95**

N'attendez pas les temps froids. Profitez d'une vente aussi avantageuse et aussi opportune. Les modèles sont nombreux... ils sont nouveaux pour la ville, pour la campagne, pour le travail comme pour le sport.

HOMMES, JEUNES GENS, ETUDIANTS, COLLEGIENS, TRAVAILLEURS et SPORTSMEN, DONNEZ-VOUS RENDEZ-VOUS à 9 h. 30 DEMAIN VENDREDI CHEZ DUPUIS AU REZ-DE-CHAUSSEE.

A — "Cardigan" tout laine

(légères imperfections)

Il se porte avec aisance sous le veston du complet, le coupe-vent. Rien de plus pratique et de meilleur marché à ce prix de vente annuelle DUPUIS. Marine, gris, beige, marron, brun, noir. Tour de poitrine : 36 à 44 — aussi grandeurs : 46 — 48 — 50 pour hommes gros.

C — Tricot "Jumbo"

Indiscutablement populaire pour le travail au dehors... Choix de blanc — noir — brun — marron. Chacun avec poches. PRIX DE VENTE ANNUELLE DUPUIS INSURPASSABLE pour cette qualité. 36 à 44 dans le groupe.

B — Tout laine "Botany"

Très beaux chandails à dessins fantaisie Jacquard. Manches longues, encolure "V". Le "pull-over" qui habille bien... le tricot le plus confortable : Rouge-vin, bleu, beige, brun, gris, vert. Tour de poitrine : 36 à 44 dans le groupe.

D — Chandails deux tons

Une fermeture-éclair sur le devant rend ce modèle idéal pour le sport, le travail. Veston dont le dos et le devant sont d'une nuance identique — les manches, l'encolure d'une autre contrastante. Coloris en vogue pour automne-hiver. Tour de poitrine : 36 à 44. UN SPECIAL DUPUIS DE NOTRE VENTE ANNUELLE.

E — Vestons chaînette éclair

Tricot de laine confortable tellement pratique que vous achèterez ce modèle en plus d'un autre à cette VENTE ANNUELLE DUPUIS. Les teintes unies sont sobres : gris, brun, bleu-marine, rouge. Tour de poitrine pour tailles : 38 à 44.

Chaussettes Tricot à losanges

TOUTES GARANTIES "PURE LAINE" D'UN CONFORT INSURPASSABLE LE PRIX ORDINAIRE 1.95 CHEZ DUPUIS VENDREDI — LA PAIRE ACHAT SPECIAL — EN VUE DE L'AUTOMNE

Ces chaussettes sont le résultat d'un achat inattendu conclu à temps pour vous les offrir à cette vente. TRICOT POUR HOMMES. Fameux dessin "diamants" et "losanges" — LE TRICOT TRES SOIGNE en hausse la valeur et en prolonge la durée. Nuances et dessins variés... surtout bleu, brun, rouge-vin, gris. Pointures pour hommes et jeunes gens : 10 à 12.

Commandes téléphoniques remplies : Plateau 5151 — Local 300.

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine)

Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président A.J. DUGAL, v.p. et gér. gen.

ATTENTION

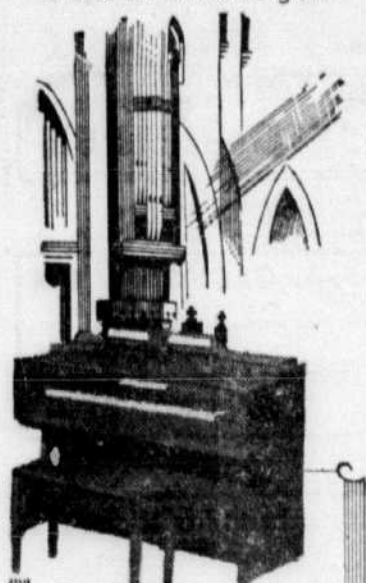
les commandes téléphoniques seront remplies avec soin : Plateau 5151 — local 300

ESPACE SUPPLEMENTAIRE

Commis et caissières surnuméraires pour activer le service au rayon.

Willis Montreal

Renouveau de dignité et de beauté à tous les offices religieux



ORGUE MINSHALL

Votre église peut maintenant vous faire entendre les émouvantes sonorités de la musique d'orgue des cathédrales. L'orgue MINSHALL, dont les musiciens proclament la richesse de son et la souplesse de son ton, fournit la meilleure qualité de musique liturgique... L'église même la plus petite, avec un budget restreint, affecté, peut se pourvoir d'un orgue MINSHALL!

C'est l'instrument idéal pour votre église.

FACILE A JOUER PRIX MODIQUE

Voyez-le aujourd'hui même à nos studios de l'orgue.

WILLIS & CO. L.

1220 Ste-Catherine O., Montréal

TROIS-RIVIERES - QUEBEC - HALIFAX

LE DEVOIR tiendra après-demain une enquête auprès de ses lecteurs. Préparez-vous à répondre: vous nous rendrez service.